

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 84

12 janvier 2016

SOMMAIRE

Eternity Shipping S.A.	3991	New Immoservice Sàrl	4031
European Retail Income Venture II S.C.A. ..	3990	New Immoservice Sàrl	4031
Faber Digital Solutions S.A.	3991	N. Folschette S.à.r.l.	3989
Famosa S.à r.l.	3990	Nowicable S.A.	4031
Fid-Experts S.A.	3992	O.B.T.C. S.à r.l.	4028
Fipoluc S.A.	3991	Oso Group S.A.	4031
Five Roads Lux S.à r.l.	3991	PAN European Value Added Venture Feeder S.C.A.	4032
Fondation Thierry Van Werveke	4026	Pedicure Filomena S.à r.l.	4030
G.E. Logistics S.à r.l.	3987	Pegase Partners Company S.A.	4032
Gerüstbau A. Mathieu GmbH	3988	Phytovia S.à r.l.	4032
GIP U&C S.à r.l.	3988	Phytovia S.à r.l.	4032
Global Outsourcing S.A.	3988	Phytovia S.à r.l.	4032
Gottex Partners (Luxembourg) S.à r.l.	3987	Pilhome s.à r.l.	4030
GS Construction S.A.	3988	Pizzeria Santa Maria S.à r.l.	4030
GSO Luxembourg Onshore Funding II S.à r.l.	3989	Platinum Transport s.à r.l.	4030
HAProxy S.à r.l.	3990	Pygmalion S.à.r.l.	4030
H.I.G. Luxembourg Holdings 44 S.à r.l.	3989	Quartier de la Fenderie Distribution S.A.	4030
Homeslach SA	3990	SaarLux Solutions S. à r. l.	3987
Iago Investment S.à r.l.	3988	Satisfaction S.à r.l.	3986
INFOSEC Spf S.A.	3990	S B M GmbH	3987
ITP Oil & Gas International S.A.	3991	Scaht Architecture & Développement S.A.	3986
K5 Holdings A.G.	3992	SEI Offshore Holdings Operations S.à r.l.	3986
K5 Publishing Holdings A.G.	3992	Shield Luxco 2 S.à r.l.	3993
KWF Business Consultants S.A.	4031	Simade S.A.	4029
LB Luxembourg Two S.à.r.l.	3992	SISA Estate S.à r.l.	3986
LBREP III Vesta S.à r.l.	3993	Sleuth Owl Holding S.à r.l./B.V.	3987
LEA	3992	Sol Designer S.à r.l.	3986
Livestock Advise Sàrl	4031	Strese JV S.à r.l.	4014
New Europe Property Holdings (Krakow) Re- sidential Holdings S. à r. l.	3989		

SISA Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2328 Luxembourg, 20, rue des Peupliers.

R.C.S. Luxembourg B 152.644.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/11/2015.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2015187354/12.

(150209007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

SEI Offshore Holdings Operations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 178.038.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 Novembre 2015.

SEI Offshore Holdings Operations S.à r.l.

Anne Boelkow

Manager B

Référence de publication: 2015187345/14.

(150209240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Saht Architecture & Développement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 100.878.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 18/11/2015.

Référence de publication: 2015187341/10.

(150208947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Sol Designer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9167 Mertzig, 10, rue Fred A. Gilson.

R.C.S. Luxembourg B 151.893.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015187362/9.

(150208833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Satisfaction S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 38.168.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015187335/9.

(150208834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Sleuth Owl Holding S.à r.l./B.V., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.000,00.

Siège de direction effectif: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 168.259.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2015.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015187319/11.

(150208955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

SaarLux Solutions S. à r. l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 5C, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 135.723.

Der Jahresabschluss auf den 31.12.2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015187313/9.

(150209147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

S B M GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 9, avenue de la gare.

R.C.S. Luxembourg B 92.193.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015187309/9.

(150209340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

G.E. Logistics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3636 Kayl, 34, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 156.972.

Extrait de la résolution prise par l'associé unique en date du 23 octobre 2015

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2015.

Pour G.E. Logistics S.à r.l.

Le gérant unique

Référence de publication: 2015187013/13.

(150208975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Gottex Partners (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 286.400,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 112.017.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *GOTTEX PARTNERS (LUXEMBOURG) S.À R.L.*

Citco Fund Services (Luxembourg) S.A.

Annemieke van den ... / Antonio Mercado

Référence de publication: 2015187028/12.

(150209351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Gerüstbau A. Mathieu GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5408 Bous, 37, route de Stadtbredimus.

R.C.S. Luxembourg B 103.815.

Der Jahresabschluss vom 01.08.2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015187032/9.

(150208879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

GIP U&C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 611.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 148.824.

Les comptes annuels pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2015.

Référence de publication: 2015187038/11.

(150209204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Global Outsourcing S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 133.004.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015187041/10.

(150209266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

GS Construction S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 15, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 100.559.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 18/11/2015.

Référence de publication: 2015187051/10.

(150208945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Iago Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 171.977.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2015.

Iago Investment S.à r.l.
Christiaan F. Van Arkel
Gérant

Référence de publication: 2015187078/14.

(150209117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

New Europe Property Holdings (Krakow) Residential Holdings S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 113.499.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.
Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2015187217/13.

(150208841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

N. Folschette S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1899 Kockelscheuer, 16, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 67.193.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Folschette
La gérante

Référence de publication: 2015187213/11.

(150209009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

GSO Luxembourg Onshore Funding II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 159.110.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 novembre 2015.

Référence de publication: 2015187054/10.

(150209249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

H.I.G. Luxembourg Holdings 44 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 182.886.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 novembre 2015.

Référence de publication: 2015187056/10.

(150209320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

HAProxy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 167.367.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 novembre 2015.
Référence de publication: 2015187069/10.
(150209439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Homeschlach SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.
R.C.S. Luxembourg B 168.879.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18/11/2015.
G.T. Experts Comptables Sarl
Luxembourg
Référence de publication: 2015187074/12.
(150208992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

INFOSEC Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 20.791.

Le bilan de la société au 30 juin 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.
Pour la société
Un mandataire
Référence de publication: 2015187101/12.
(150209216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Famosa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 152.433.

Les comptes annuels au 31 août 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 novembre 2015.
Référence de publication: 2015186985/10.
(150209314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

European Retail Income Venture II S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 134.910.

Les comptes annuels au 30 juin 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Pour European Retail Income Venture II S.C.A.
Référence de publication: 2015186983/10.
(150209307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Five Roads Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 109.846.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 novembre 2015.

Référence de publication: 2015186990/10.

(150209318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Fipoluc S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 48.098.

—
Le bilan de la société au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015187005/12.

(150209363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

ITP Oil & Gas International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 137.617.

—
Le bilan de la société au 31/12/2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015187107/12.

(150209316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Eternity Shipping S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5523 Remich, 2, Montée de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 152.121.

—
Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 18 novembre 2015.

Référence de publication: 2015186979/10.

(150208817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Faber Digital Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7561 Mersch, 7, rue des Prés.
R.C.S. Luxembourg B 71.705.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015186992/10.

(150209357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Fid-Experts S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3739 Rumelange, 29, rue des Martyrs.
R.C.S. Luxembourg B 82.501.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art.81 de la Loi du 19 décembre 2002)
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015186999/10.
(150208851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

K5 Holdings A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 156.042.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour K5 Holdings A.G.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2015187140/11.

(150209426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

K5 Publishing Holdings A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 162.652.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour K5 Publishing Holdings A.G.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2015187141/11.

(150209381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

LEA, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 137.713.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2015.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2015187158/12.

(150208847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

LB Luxembourg Two S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.500.000,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, rue Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 110.641.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2015.

Référence de publication: 2015187156/10.

(150209328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

LBREP III Vesta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 133.861,25.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 131.554.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 09 novembre 2015.

Référence de publication: 2015187157/10.

(150208898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Shield Luxco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 134.550.252,74.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 185.671.

In the year two thousand and fifteen, on the twentieth day of the month of October.

Before Maitre Cosita Delvaux, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of "Shield Luxco 2 S.à r.l.", a société à responsabilité limitée having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated on 7th March 2014 by deed of Maitre Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") of 31 May 2014 number 1399 and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B185.671 (the "Company").

The articles of incorporation of the Company were amended on 28 September 2015 by deed of Maitre Cosita Delvaux, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Memorial.

The meeting was presided by Me Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and scrutineer Me Namik Ramic, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholder represented and the number of shares held by the sole shareholder are shown on an attendance list signed by the proxyholder, the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all shares in issue in the Company were represented at the general meeting so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items on the agenda.

2. The agenda of the meeting is as follows (all one agenda item):

(I) To restructure the issued share capital of the Company by:

(A) creating three classes of shares, namely Ordinary shares subdivided into Class A Shares and Class B Shares and Preference Shares and to determine the rights and obligations thereof by amending and restating the articles of incorporation as set forth below;

(B) cancelling all the existing shares of the Company held by Shield Luxco 1 S.ar.l. (acknowledging the capital increase hereafter) and allocation of the capital reduction amount to the share premium;

(C) increasing the issued share capital of the Company to one hundred thirty four million five hundred fifty thousand two hundred fifty two Euro (EUR 134,550,252.74) by the issue of a total of one hundred eighty one million six hundred seventy-nine thousand nine hundred ninety-seven (181,679,997) Class A Shares for an aggregate issue price of eighteen million one hundred fifty-five thousand four hundred ninety-nine Euro and seventy-four cents (EUR 18,155,499.74) and thirteen billion two hundred seventy three million three hundred forty-five thousand two hundred seventy-seven (13,273,345,277) Preference Shares for an aggregate issue price of one billion three hundred twenty seven million three hundred thirty-four thousand five hundred twenty-seven Euro sixty-six cents (EUR 1,327,334,527.66) (being in total one billion three hundred forty five million four hundred ninety thousand and twenty seven Euro and forty cents (EUR 1,345,490,027.40)), each new share with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01); subscription to the new shares by Shield Luxco 1 S.ar.l.; payment of the subscription price by the contribution in kind of twenty seven billion five hundred eighty million nine hundred eighty one thousand five hundred and forty two (27,580,981,542) shares of a nominal value of EUR 0.0001 each of different classes of Dream Luxco S.C.A. (RCS Luxembourg B 163056) (namely 13,769,254,397 class A1 shares, 13,769,254,397 class A2 shares, 21,236,374 class B1 shares and 21,236,374 class B2 shares) and claims of an aggregate amount of three hundred forty nine million five hundred ten thousand eight hundred and fifty Euro (EUR 349,510,850) owed by Dream Luxco S.C.A to Shield Luxco 1 S.ar.l.; acknowledgement of the report by the board of

managers of the Company on the contribution in kind, approval of the value of the contribution in kind as set forth in the report; allocation from the subscription price of an amount equal to the aggregate nominal value of the new shares so issued to the share capital, an amount equal to 10% of the share capital to the legal reserve and the remainder to the freely distributable share premium of the Company.

(II) Amendment and restatement of the articles of association of the Company in their entirety to provide for the resolutions above, the rights and obligations of the Shares, the different classes of shares and such other amendments as set forth therein, substantially in the form attached to the proxies to the meeting;

After deliberation the meeting unanimously took the following resolutions (all as one sole resolution):

Sole resolution

The meeting resolved to restructure the capital structure of the Company as follows:

The meeting resolved to create three classes of shares, namely Ordinary Shares subdivided into Classes A and B, and Preference Shares and determine the rights and obligations thereof by amending and restating of the articles of incorporation as set forth below.

The meeting resolved to cancel the existing shares of the Company held by Shield Luxco 1 S.ar.l. (acknowledging the capital increase below) and to allocate the capital reduction amount to the share premium.

The meeting resolved to increase the issued share capital of the Company to one hundred thirty four million five hundred fifty thousand two hundred fifty two Euro (EUR 134,550,252.74) by the issue of a total of one hundred eighty one million six hundred seventy-nine thousand nine hundred ninety-seven (181,679,997) Class A Shares for an aggregate issue price of eighteen million one hundred fifty-five thousand four hundred ninety-nine Euro and seventy-four cents (EUR 18,155,499.74) and thirteen billion two hundred seventy three million three hundred forty-five thousand two hundred seventy-seven (13,273,345,277) Preference Shares for an aggregate issue price of one billion three hundred twenty seven million three hundred thirty-four thousand five hundred twenty-seven Euro sixty-six cents (EUR 1,327,334,527.66) (being in total one billion three hundred forty five million four hundred ninety thousand and twenty seven Euro and forty cents (EUR 1,345,490,027.40)), each new share with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) against the contribution in kind of twenty seven billion five hundred eighty million nine hundred eighty one thousand five hundred and forty two (27,580,981,542) shares of a nominal value of EUR 0.0001 each of different classes of Dream Luxco S.C.A. (RCS Luxembourg B 163056) (namely 13,769,254,397 class A1 shares, 13,769,254,397 class A2 shares, 21,236,374 class B1 shares and 21,236,374 class B2 shares) and claims of an aggregate amount of three hundred forty nine million five hundred ten thousand eight hundred and fifty Euro (EUR 349,510,850) owed by Dream Luxco S.C.A to Shield Luxco 1 S.ar.l..

Thereupon Shield Luxco 1 S.ar.l. represented by Me Toinon Hoss, prenamed, pursuant to a proxy (a copy of which shall be registered together with the present deed) subscribed to the number of shares of classes as set forth against its name in the agenda and provided for the payment of the subscription price by the contribution in kind and the meeting confirmed the capital increase and issue of the new shares as set forth above.

The meeting acknowledged the report by the board on the contribution in kind (a copy of which shall be registered together with this deed) and the conclusion thereof which reads as follows:

“Nothing has come to the attention of the Board of Managers which would lead it to believe that the total value of the Contribution in Kind does not at least correspond to the subscription price of EUR 1,345,490,027.40 of the New Shares to be issued against such Contribution in Kind.”

The meeting resolved to approve the value of the contribution in kind as set forth in the report (being one billion three hundred forty five million four hundred ninety thousand and twenty seven Euro and forty cents (EUR 1,345,490,027.40)).

Evidence of the transfer of the contribution in kind to the Company and hence payment of the total subscription price of the new shares was shown to the notary.

The meeting resolved to allocate from the total subscription price, an amount equal to the aggregate nominal value of the new shares so issued to the issued share capital, an amount equal to 10% of the issued share capital to the legal reserve and the remainder to the freely distributable share premium of the Company.

The meeting resolved to amend and restate the articles of association of the Company in their entirety to provide for the resolutions above, the rights and obligations of the Ordinary Shares and the Preferred Shares, the different classes of shares and such other amendments as set forth therein, as set forth below:

Amended and Restated Articles of Incorporation

In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Art. 1. Establishment, Denomination. A société à responsabilité limitée (limited liability company) with the name "Shield Luxco 2 S.à r.l." (the "Company") exists between the Shareholders and all persons who will become Shareholders thereafter. The Company is governed by these Articles of Incorporation and the relevant legislation.

Art. 2. Registered office.

2.1 The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary General Meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles of Incorporation.

2.2 The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Board of Managers.

2.3 The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

2.4 In the event that the Board of Managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Managers.

Art. 3. Duration. The Company is established for an undetermined period.

Art. 4. Object, Purpose.

4.1 The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other entities or enterprises, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities or rights of any kind including interests in partnerships, and the holding, acquisition, disposal, investment in any manner (in), development, licensing or sub licensing of, any patents or other intellectual property rights of any nature or origin as well as the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

4.2 The Company may borrow in any form and proceed to the private or public issue of bonds, convertible bonds and debentures or any other securities or instruments it deems fit.

4.3 In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any entity or person as the Company may deem fit (including up-stream or cross stream), take any controlling, management, administrative and/or supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

4.4 Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose. The Company's object is also extended to the supply of services to the Group Companies, including in particular the supply of assistance and advice in marketing, commercial and technical matters, operational issues, recruitment, management, as well as financial and accounting matters.

Art. 5. Share Capital.

5.1 The issued share capital of the Company is set at one hundred thirty four million five hundred fifty thousand two hundred fifty two Euro (EUR 134,550,252.74) represented by (i) one hundred eighty one million six hundred seventy-nine thousand nine hundred ninety-seven (181,679,997) Ordinary Shares (subdivided into one hundred eighty one million six hundred seventy-nine thousand nine hundred ninety-seven (181,679,997) Class A Shares and nil (0) Class B Shares) and (ii) thirteen billion two hundred seventy three million three hundred forty-five thousand two hundred seventy-seven (13,273,345,277) Preference Shares, each with a nominal value of one euro cent (.001) and with such rights and obligations as set out in the Articles of Incorporation.

5.2 The Share capital of the Company may be increased or reduced by resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

5.3 Any Share premium or other capital contribution reserves shall be freely distributable in accordance with the provisions of these Articles.

Art. 6. Preference Distribution Rights of Preference Shares. For each Preference Period where a Preference Share is in issue in the Company, such Preference Share shall entitle the holder thereof at the time of a distribution declared in the Company to an annual cumulative preferential distribution right equal to Preference Rate (applied at the time of the declaration pro tempore) applied to the Preference Share Adjusted Value of such Preference Share of the Company for the relevant Period (the "Preference Distribution Rights"). The Preference Distribution Rights not declared and not paid shall accumulate (but shall for the avoidance of doubt not be due until due declaration has been made). The Preference Distribution Right arises from day to day (subject to the above) and shall be calculated on the basis of a year of 365 days.

Art. 7. Sole Manager, Board of Managers.

7.1 The Company is managed (subject to Article 7.4) by a board of managers (the "Board of Managers" or the "Board") appointed as a collegiate body by the General Meeting of Shareholders. The members of the Board of Managers (each a "Manager" or a "Board Member") need not be Shareholders. The Board of Managers shall be composed of the number of members determined by the General Meeting of Shareholders (save for the period between one or more resignations and new appointments thereupon) duly recorded in the minutes of such Meeting elected pursuant to the provisions of this Article.

7.2 The Board Members are appointed and removed from office by a simple majority decision of the General Meeting of Shareholders which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the Managers are

appointed for an undetermined period. The Managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time and any Manager replaced at any time by a simple majority decision of the General Meeting of Shareholders.

7.3 The General Meeting may decide to appoint Managers of different classes, being class A Managers, class B Managers or class I Managers, whereby a Manager may be classified into several classes at the same time and in which case the provisions herein which refer to class A, class B and/or class I Managers shall apply. Any such classification of Managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant General Meeting and the relevant Managers be identified with respect to the class(es) to which they belong.

7.4 The General Meeting may decide that in lieu of a Board of Managers, the Company shall be managed by a sole manager in which case the sole manager shall have all the powers of the Board of Managers as set forth herein and the provisions applicable to the Board of Managers shall apply (to the extent relevant) mutatis mutandis.

Art. 8. Chairman.

8.1 The Board shall, to the extent required by law and otherwise may, appoint a chairman of the Board amongst its members. The chairman shall preside over all meetings of the Board and of Shareholders. In the absence of the chairman a chairman ad hoc elected by the Board or the General Meeting respectively, shall chair the relevant meeting.

8.2 In case of a tie the chairman (or any other Board member) shall not have a casting vote.

Art. 9. Board Proceedings.

9.1 The Board shall meet upon call by (or on behalf) the chairman of the Board or any two Managers.

9.2 Unless otherwise agreed by each Manager, notice of any meeting of the Board of Managers shall be given by letter, facsimile transmission, or e-mail to each Manager 48 hours before the meeting, (save in the case of an emergency, in which case such notice as is reasonably practicable in the circumstances shall be given). A meeting of the Board may also be validly held without convening notice to the extent the Managers present or represented do not object and those Managers not present or represented have waived the convening notice in writing, by fax or email.

9.3 Meetings of the Board of Managers may be held physically or, in all circumstances, by way of conference call (or similar means of communication which permit the participants to communicate with each other).

9.4 Managers may be represented at meetings of the Board by another Manager without limitation as to the number of proxies which a Manager may accept (provided that at least two Managers are present at the meeting).

9.5 The duly convened meeting of the Board of Managers shall be duly constituted and validly deliberate if a majority of all the Managers in office is present or represented. Resolutions put to the vote shall be passed if approved by a simple majority of the Managers present/represented provided however that in the event that (i) the General Meeting has classified all or some of the Managers into class A Managers and class B Managers, any resolutions of the Board of Managers may only be validly taken if approved by a simple majority of the Managers present/represented including at least one class A and one class B Manager (including by way of representation) and/or (ii) the General Meeting has classified some of the Managers into class I Managers, any resolutions of the Board of Managers may only be validly taken if approved by a simple majority of the Managers present/represented including at least one class I Manager (including by way of representation).

9.6 Any Manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting of the Board may also in all circumstances be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person and such meetings are deemed to be held at the registered office of the Company.

9.7 The Board of Managers may also in all circumstances with unanimous consent pass resolutions by circular means and written resolutions signed by all members of the Board will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letters, facsimile transmission, or e-mail.

9.8 The minutes of any meeting of the Board of Managers (or copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise) shall be signed by any two (2) Managers or as resolved at the relevant Board meeting or a subsequent Board meeting.

Art. 10. Board Powers, Binding Signatures.

10.1 The Board of Managers is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by the Articles of Incorporation to the General Meeting shall be within the competence of the Board of Managers. Vis-a-vis third parties the Board has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company not reserved by law or the Articles of Incorporation to the General Meeting or as may be provided herein.

10.2 The Company will be bound (a) by the joint signature of any two Managers, provided however that in the event that (i) the General Meeting has classified all or some of the Managers into class A Managers and class B Managers, the Company will be bound by the joint signature of one class A and one class B Manager (including by way of representation)

and/or (ii) the General Meeting has classified some of the Managers into class I Managers, the Company will be bound by the joint signature of two Managers which shall include the signature of at least one class I Manager (including by way of representation); or (b) by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Managers or by any two Board Members (including by way of representation) provided however that in the event that (i) the General Meeting has classified all or some of the Managers into class A Managers and class B Managers, such Board Members must be one class A and one class B Manager (including by way of representation) and/or (ii) the General Meeting has classified some of the Managers into class I Managers, one of such Board Members at least must be a class I Manager (including by way of representation).

Art. 11. Board Indemnification.

11.1 The Managers are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

11.2 Subject to the exceptions and limitations listed below, every person who is, or has been, a Manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such Manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

11.3 No indemnification shall be provided to any Manager or officer:

11.3.1 Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

11.3.2 With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

11.3.3 In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the Board of Managers.

11.4 The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any Manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such Manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

11.5 Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this article.

Art. 12. Conflicts. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Managers or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer, agent, adviser or employee of such other company or firm. Any Manager or officer who serves as a director, officer or employee or otherwise of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 13. Shareholder Meetings, Shareholder Resolutions.

13.1 Each Shareholder may take part in collective decisions. A Shareholder has a number of votes equal to the number of Shares he owns pursuant to the inscriptions in the register of Shareholders of the Company, and may validly act at any General Meeting through a special proxy.

13.2 Decisions by Shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law, in writing (to the extent permitted by law) or at meetings held including (to the extent permitted by law) meetings held by way of conference call, video conference or other means of communication allowing Shareholders taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. Any regularly constituted General Meeting of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of Shareholders of the Company.

13.3 General Meetings shall be called by the Board of Managers or by such person or persons to whom such power shall have been delegated by the Board of Managers or by any two Board Members (provided however that in the event that (i) the General Meeting has classified all or some of the Managers into class A Managers and class B Managers, such two Board Members shall be one class A and one class B Manager (including by way of representation) and/or (ii) the General Meeting has classified some of the Managers into class I Managers, one of such Board Members at least must be a class I Manager (including by way of representation)), or as may otherwise be provided for by law, by convening notice addressed by registered mail to Shareholders to their address appearing in the register of Shareholders held by the Company at least

eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a General Meeting, the General Meeting may be held without prior notice. In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the Shareholders at their addresses inscribed in the register of Shareholders held by the Company. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for herein for General Meeting decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

13.4 Resolutions by the General Meeting of Shareholders (or written resolutions) shall be passed in accordance with the majorities set forth by law.

13.5 In case and for as long as the Company has more than 25 Shareholders, an annual general meeting shall be held on the first Tuesday of the month of June of each year at 11:00 CET. If such day is not a Business Day, the meeting shall be held on the immediately following normal Business Day.

Art. 14. Transfer of Shares.

14.1 Except as provided for by mandatory provisions of law, any Transfer restrictions set out in the present Articles may be waived by Shareholders representing at least 75% of the Shares issued in the Company.

14.2 Any Transfers of Shares shall always be subject to, and will be effective and recognised by the Company only if realised in compliance with, the provisions set out in these Articles of Incorporation and any applicable Arrangement (if any). Any effectiveness, enforceability, recognition or inscription of a Transfer of Shares will be subject to compliance with the provisions set out in the present Articles of Incorporation. Any attempted Transfer in violation of the Articles of Incorporation shall be null and void and shall not be recognised. Any attempted Transfer in violation of the Articles or the applicable Arrangement shall trigger such consequences as may be set forth in the Articles or any applicable Arrangement (if any).

14.3 Transfers of Shares to non-Shareholders shall be subject to the approval of Shareholders representing at least 75 % (three-quarters) of the share capital of the Company.

14.4 Transfers of Shares between Shareholders other than Shield shall be subject to the prior approval of Shield.

14.5 Any Transfer of Shares shall in addition as set out in the present Articles of Incorporation, be subject to the Transferee in each case, in the event an applicable Arrangement (if any) exists at that time, becoming a party to such Arrangement.

14.6 Any other Securities of the Company shall be subject to the provisions on Transfer set forth herein, mutatis mutandis.

Art. 15. Right of First Offer.

15.1 Executive Securities shall be subject to the right of first offer of the Institutional Investors as set forth herein and in any applicable Arrangement.

15.2 Prior to any Executive Securityholder or Executive entering into any agreement for a Transfer of all or any portion of its or his interest in any Executive Securities (other than for the purposes of a Permitted Transfer) or pursuant to a Public Sale or pursuant to the provisions of Article 16 or Article 17 or as set forth in the applicable Arrangement with respect to the Sale of the Company, such Executive or Executive Securityholder (the "ROFO Offeror") shall deliver written notice to each Institutional Investor of such ROFO Offeror's intention to effectuate a Transfer of the relevant interest (a "ROFO Notice"). The ROFO Notice shall specify the number of each class and type of Executive Securities that the ROFO Offeror intends to be subject to Transfer (the "ROFO Securities") and invite the Institutional Investor (or its designee(s)) to each place an offer to purchase all or a portion of such ROFO Securities. The provisions of any applicable Arrangements on the right of first refusal of the Institutional Investors shall apply.

Art. 16. Tag Along Rights.

16.1 Any Transfer of Investor Securities by an Institutional Investor shall be subject to the tag along rights as set forth in the applicable Arrangement (the "Tag Along Right"). The provisions of any applicable Arrangement on the Tag Along Right shall apply.

Art. 17. Drag Along Rights.

17.1 The Institutional Investor shall have the right (the "Drag Along Right") to require each Eligible Seller to participate in any Transfer (including a Sale of the Company) of Investor Securities in respect of which Eligible Sellers would be entitled to participate pursuant to the Tag Along Right under Article 16 in accordance with the terms of this Article 17 and any applicable Arrangement. The provisions of this Article 17 and the applicable Arrangement may be enforced in relation to any Securities acquired after the relevant Drag Notice is served pursuant to the exercise of a pre-existing option or other right to acquire shares (other than any Shares which are to be redeemed on or prior to the purchase).

17.2 Election to Drag: The Transferring Securityholder(s) may exercise the Drag Along Right by including in the relevant Investor Sale Notice a statement that the Eligible Sellers are required to transfer Securities pursuant to this Article 17 or any applicable Arrangement (any such Investor Sale Notice, a "Drag Notice"). Notwithstanding any other provision of the applicable Arrangement, during the period between service of a Drag Notice and the date of Transfer of the Securities being the subject of the Drag Notice to the proposed purchaser in accordance with this Article 17 and the provisions on the Drag Along Right in the applicable Arrangement, those Securities may not be transferred (other than under this Article 17 and

the provisions on the Drag Along Right in any applicable Arrangement) without the consent of the Institutional Investor Majority.

17.3 The provisions of any applicable Arrangement on the Drag Along Right of the Institutional Investors shall apply.

Art. 18. Right to Purchase Certain Shares.

18.1 In the event that:

18.1.1 any Group Company shall deliver to an Executive a notice of termination of employment or a notice of termination of a consultancy agreement; or

18.1.2 the Executive shall deliver to the applicable Group Company a notice of termination of employment or a notice of termination of a consultancy agreement,

(any notice delivered pursuant to Articles 18.1.1 or 18.1.2 above being referred to hereafter as a “Termination Notice”);
or

18.1.3 an Executive is otherwise no longer employed by, or party to any consulting agreement with, the Group for any reason,

(Articles 18.1.1, 18.1.2 and 18.1.3 above being referred to hereafter as “Termination” and the date of such Executive’s Termination shall be the last day of “Full-Time Work” (which shall mean the Executive’s full time and attention to his duties under his employment or consultancy agreement with the Group) completed by the Executive in respect of his or her employment or consultancy with the Group (being referred to hereafter as the “Termination Date”), provided that if the Executive is placed (if permitted, pursuant to his or her employment agreement) on “garden leave” or similar “Termination Date” for this purpose shall mean the Executive’s last day of Full-Time Work on the day immediately prior to the beginning of his garden leave period,

the Call Option Securities held by the Executive Securityholder on behalf of such Executive (or one or more of his or her Permitted Transferees), and any corresponding interest in securities in any Executive Securityholder, will be subject to purchase by the Company or, at Company’s discretion, the Institutional Investor or such other Person(s) as the Institutional Investor may identify, pursuant to the terms and conditions set forth in Article 18 and the applicable Arrangement (the “Call Option”).

18.2 Preferred Leaver: If the Executive is no longer employed or engaged by the Company or any of its Subsidiaries as a result of (i) such Executive’s death or Permanent Disability, or (ii) the Company in its sole and absolute discretion electing to treat the Executive’s termination as falling within the definition of Preferred Leaver (a “Preferred Leaver”), then on or after such Executive’s Termination Date, the Company or its designee, as applicable, may purchase at the applicable Call Option Price some or all of the Call Option Securities held by the Executive Securityholder on behalf of such Executive or his or her Permitted Transferees, in each case in accordance with the procedures set forth below.

18.3 Good Leaver: If the Executive is no longer employed or engaged by the Company or any of its Subsidiaries and such Executive is neither a Preferred Leaver nor a Bad Leaver (a “Good Leaver”), then on or after such Executive’s Termination Date, the Company or its designee, as applicable, may purchase at the applicable Call Option Price some or all of the Call Option Securities held by the Executive Securityholder on behalf of such Executive or his or her Permitted Transferees, in each case in accordance with the procedures set forth below.

18.4 Bad Leaver: If the Executive is no longer employed or engaged by the Company or any of its Subsidiaries as a result of (i) the Executive’s resignation for any reason (other than in circumstances subsequently finally determined to amount to Constructive Dismissal), or (ii) Termination with cause (a “Bad Leaver”), then on or after such Executive’s Termination Date, the Company or its designee, as applicable, may purchase at the applicable Call Option Price some or all of the Call Option Securities held by the Executive Securityholder on behalf of such Executive or his or her Permitted Transferees, in each case in accordance with the procedures set forth below.

18.5 Call Option Exercise Procedures: The Company or its designee, as applicable, may purchase and, except as otherwise provided below, the Executive Securityholder shall sell, all or any portion of the Call Option Securities held by the Executive Securityholder on behalf of such Executive and his Permitted Transferees, upon delivery by the Company of a written notice (the “Call Option Exercise Notice”) to the relevant Executive Securityholder within ninety (90) days after such Executive’s Termination Date (the “Call Option Exercise Period”). For the avoidance of doubt, the Company may at any time during the Call Option Exercise Period assign its right to exercise the Call Option to the Institutional Investor or such other Person(s) as the Institutional Investor may identify. The Call Option Exercise Notice will set forth the amount of Call Option Securities to be acquired, the aggregate consideration to be paid for such Call Option Securities and the time and place for the anticipated closing of the transaction.

18.6 Assignment Rights: If the Company or its designee, as applicable, elected to exercise the Call Option and to purchase Call Option Securities, then at any time prior to the closing of such transaction, such Person(s) may resell such of the departing Executive’s Call Option Securities as may have been purchased from any Executive(s) in such amount(s) as the Board of Managers shall determine in its full discretion and the relevant Executive and the Executive Securityholder shall have agreed to such purchase. Such offer shall be effective with respect to all or any portion of the Call Option.

18.7 Closing: The closing of the transactions contemplated by this Article will take place on the date designated by the Company or its designee, as applicable, and in no event later than sixty (60) days after the expiration of the Call Option Exercise Period (“Call Option Closing Date”). The payment of the consideration by the Company or its designee, as

applicable, to the holder(s) of the Call Option Securities to be purchased pursuant to the Call Option shall be satisfied (in the Company or its designee's sole discretion) in cash or under the terms and conditions of the form of a Promissory Note so long as the Promissory Note is issued by a Group Company or an Institutional Investor or any of their Affiliates. The relevant Executive Securityholder and Executive (and their Permitted Transferees, if applicable) shall provide representations and warranties that such seller has good and marketable title to the Call Option Securities to be transferred, free and clear of all liens, claims and other encumbrances and that such seller can validly enter into and be bound by the agreement of sale.

Art. 19. Defaulting Shareholder.

19.1 If a Shareholder defaults in transferring any Securities that it is required to transfer pursuant to the Articles or the applicable Arrangement (if any) (including without limitation pursuant to Article 17 or Article 18):

19.1.1 The Board of Managers of the Company (or, in the case of a transfer pursuant to Article 17, the Transferring Securityholder) may authorise any individual to execute, complete and deliver in the name of and as agent for that Shareholder any instruments of transfer and other documents required to transfer the legal and beneficial title to the relevant securities (free from all encumbrances) to the transferee and the Company shall register the transferee as the holder of the relevant Securities in the relevant register;

19.1.2 receipt of the purchase money in respect of the relevant securities by the Company shall be a good discharge to the transferee on behalf of the defaulting Shareholder, and the Company shall hold such purchase money for the defaulting Shareholder and pay the proceeds of sale into a separate bank account in the name of the Company and the relevant Executive or Executive Securityholder (as applicable) until such time as the Executive notifies the Company of the bank account into which the purchase money should be transferred. Within 5 Business Days of receipt of such notice, the Company will pay the purchase money due to the Executive, without interest and less any sums owed to New LuxCo/ the relevant Executive Securityholder by the defaulting shareholder or any of his Permitted Transferees (if applicable), pursuant to the applicable Arrangement, the constitutional documents of the relevant entity or otherwise;

19.1.3 once the name of the purchaser has been entered in the relevant register in purported exercise of these powers, the validity of the proceedings shall not be questioned by any person and the transferee shall not be bound to see to the application of the consideration; and

19.1.4 if, under Article 17, the "consideration" includes an offer to subscribe for or acquire any share, debt instrument or other security in the capital of the proposed purchaser, or any group undertaking of the proposed purchaser, as an alternative (whether in whole or in part), the Board shall have full and unfettered discretion to elect which alternative to accept in respect of each defaulting Shareholder (and may elect for different alternatives for different defaulting Shareholders) and neither the managers nor the manager so acting shall have any liability to such defaulting Shareholder in relation thereto.

Art. 20. Accounting Year, Auditor.

20.1 The accounting year of the Company shall begin on 1st January of each year and shall terminate on 31st December of the same year.

20.2 Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the Board of Managers.

20.3 The operations of the Company shall, if required by law or as may be determined at the General Meeting by simple majority, be subject to the supervision of a statutory auditor who need not be a shareholder. The supervisory auditor shall be elected by the General Meeting of Shareholders for a period ending at the date of the next annual General Meeting. The supervisory auditor in office may be removed at any time by the Shareholders with or without cause. In the case the thresholds set by law as to the appointment of an approved statutory auditor (réviseur d'entreprises agréé) are met or on election by the General Meeting, the accounts of the Company shall be supervised by an approved statutory auditor.

Art. 21. Distributions.

21.1 Out of the net annual profits of the Company an amount equal to five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

21.2 The balance may be distributed to the Shareholders upon decision of a General Meeting in accordance with the provisions set forth hereafter.

21.3 Interim dividends may be decided upon by the General Meeting of Shareholders in accordance with the provisions of the Articles, on the basis of statements of accounts prepared by the Board of Managers, showing that sufficient net profits and/or reserves (including premium) are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed net profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased (without double counting) by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

21.4 The share premium and any other available capital reserve may be distributed to the Shareholders upon decision of a General Meeting in accordance with the provisions of the Articles. The General Meeting of Shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium or other available capital reserve to the legal reserve.

21.5 Any distribution out of net profits, retained earnings and/or available share premium or other reserves (the amount so distributed, the “Distributed Amount”) shall be made as follows:

21.5.1 first to the holders of Preference Shares in satisfaction of any accumulated (and unpaid) Preference Distribution Right pro rata to their Preference Shares;

21.5.2 the remaining amount of the Distributed Amount shall be distributed equally to all Shareholders holding Ordinary Shares pro rata to their holding in Ordinary Shares.

21.5.3 The Distributed Amount declared may be paid in any currency selected by the Board of Managers and may be paid at such places and times as may be determined by the Board of Managers. The Board of Managers may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment. A Distributed Amount declared but not paid on a Share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such Share, shall be forfeited by the holder of such Share, and shall revert to the Company. No interest will be paid on any Distributed Amounts declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of Shareholders.

Art. 22. Liquidation of the Company.

22.1 In the event of the dissolution of the Company for whatever reason or whatever time, the liquidation will be performed by liquidators or by the Board of Managers then in office who will be endowed with the powers provided by Articles 144 et seq. of the Law of 1915.

22.2 Once all debts, charges and liquidation expenses have been met, any balance resulting shall be paid:

22.2.1 first to Preference Shareholders for each Preference Share held any accumulated (and unpaid) Preference Distribution Rights on such Preference Share and the Preference Amount of such Preference Shares;

22.2.2 then to all holders of Ordinary Shares in the Company pro rata to their holding in Ordinary Shares.

Art. 23. Sole Shareholder. If, and as long as one member holds all the Shares of the Company, the Company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 24. Definitions.

Affiliates	Means, with respect to any Person, any other Person that, directly or indirectly, Controls, is Controlled by, or is under common Control with such first Person or any other Person who holds directly or indirectly more than a twenty percent (20%) economic interest in such first Person or in whom such first Person holds directly or indirectly or has a contractual right to acquire more than a twenty percent (20%) economic interest. Any trust or nominee directly or indirectly holding securities principally for the benefit of employees of a Person or its Affiliates shall be deemed to be an Affiliate of such Person;
Arrangement	Means any shareholder or like agreement as may from time to time exist between Shareholders of the Company (which must in such case always include the Institutional Investor);
Articles of Incorporation	Means the present articles of incorporation of the Company;
Business Days	Means any day (other than a Saturday or Sunday or legal holiday) on which banks in: London, England and Luxembourg, the Grand Duchy of Luxembourg are open for normal commercial business;
Call Option Price	Shall have the meaning set forth in the applicable Arrangement (if any);
Call Option Securities	Shall have the meaning set forth in the applicable Arrangement (if any);
Class A	Means the Class A of Ordinary Shares;
Class A Shares	Means the Ordinary Shares of Class A;
Class B	Means the Class B of Ordinary Shares;
Class B Shares	Means the Ordinary Shares of Class B;
Constructive Dismissal	Shall have the meaning set forth in the applicable Arrangement (if any);
Control	Means in respect of a Person, the power directly or indirectly to manage or govern such Person, or to appoint the managing and governing bodies of such Person, or a majority of the members thereof if they decide collectively, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise (in such respect, a limited partnership shall be deemed to be Controlled by its general partner);
Eligible Seller	Means, with respect to any proposed Transfer pursuant to Article 16 or Article 17, each Institutional Investor (but for the avoidance of doubt excluding any Transferring Securityholder) and each Executive Securityholder;
Equity Securities	Means any equity securities (including any preference shares, preferred equity certificates or loan notes) or any securities containing options or rights to acquire any shares or debt or other securities that are exchangeable or exercisable or convertible into any equity securities or any equity appreciation rights or phantom equity of the Company;

Equity Syndicatee	Shall have the meaning set forth in the applicable Arrangement (if any);
Executive Securities	Means any Securities of the Company held by a Person other than the Company, the Institutional Investor, or transferees in a Public Sale or under Article 16 or Article 17 or pursuant to a Sale of the Company;
Executive Securityholder	Means any holder of Securities of the Company other than the Company, the Institutional Investor, or transferees in a Public Sale or under Article 16 or Article 17 or pursuant to a Sale of the Company;
General Meeting	Means the general meeting of Shareholders of the Company (or as the case may be to the extent permitted by law, written resolution of the Shareholders);
Group	means the Company together with any company which is a Subsidiary of the Company from time to time and “Group Company” means any one of them;
Institutional Investor	Means Shield Luxco 1 S.ar.l. and, in the case of any assignment or transfer of any interest in the Company directly from the Institutional Investor, any such assignee or transferee shall also be an Institutional Investor (unless otherwise indicated in the relevant deed of adherence or determined by the transferring Institutional Investor) and references to “the Institutional Investor” shall be deemed to be amended accordingly;
Institutional Investor Majority	Means a majority of the Institutional Investors by value;
Investor Sale Notice	Shall have the meaning set forth in the applicable Arrangement (if any);
Investor Securities	means (i) any Equity Securities held by the Institutional Investor, and (ii) any Securities issued or issuable directly or indirectly with respect to the Securities referred to in (i) above by way of a dividend or split or in connection with a combination of securities, recapitalization, merger, consolidation or other reorganization including a recapitalization or exchange, notwithstanding any subsequent Transfer or assignment to other holders thereof. Such Securities shall continue to be Investor Securities in the hands of any subsequent or future holder, including any Equity Syndicatee;
Ordinary Shares	Means the ordinary Shares of the Company of Class A and Class B with the rights and obligations set forth in the Articles of Incorporation;
Permanent Disability	Shall have the meaning set forth in the applicable Arrangement (if any);
Permitted Transfer	Shall have the meaning set forth in the applicable Arrangement (if any);
Permitted Transferees	Shall have the meaning set forth in the applicable Arrangement (if any);
Person(s)	Means an individual, a partnership, a corporation, a limited liability company, an association, a joint stock company, „p trust, a joint venture, an unincorporated organization and a governmental entity or any department, agency or political subdivision thereof;
Preference Share	Means the Preference Amount of a Preference Share increased by the amount of the cumulative Preference Distribution Rights of such Preference Share of the previous years which accumulated but have not been paid;
Adjusted Value	
Preference Amount	Means the subscription price of the relevant Preference Share at the time of subscription (increased as the case may be by any contribution to reserves made with respect to such Preference Share and decreased, as the case may be, by any repayment of such subscription price or reserve contributions);
Preference Period	Means the period from the date of issue of a Preference Share to 31 st December of the same year and thereafter each twelve month period;
Preference Rate	Means a rate of 12 per cent (12%) p.a.;
Preference Shares	Means the preference shares of the Company with the rights and obligations set forth in the Articles of Incorporation;
Promissory Note	Shall have the meaning set forth in the applicable Arrangement (if any);
Public Sale	Shall have the meaning set forth in the applicable Arrangement (if any);
Sale	Shall have the meaning set forth in the applicable Arrangement (if any);
Securities	Means any securities issued by the Company and any securities issued or issuable directly or indirectly with respect to the securities referred to above, by way of a dividend or split or in connection with „p combination of securities, recapitalization, merger, consolidation or other reorganization including „p capitalization or exchange, notwithstanding any subsequent Transfer or assignment to other holders thereof. For the avoidance of doubt, Securities shall include the Executive Securities and the Investor Securities;
Shareholders	Means the holders of Shares;
Shares	Means all the shares in issue in the Company;

Subsidiaries	Means, with respect to any Person, any or all other Person(s) of which a majority of the total voting power of shares of stock or other equity interests entitled (without regard to the occurrence of any contingency) to vote in the election of directors, managers or trustees thereof is at the time owned or Controlled, directly or indirectly, by such Person or one or more of such Person's other Subsidiaries or a combination thereof. For the purposes hereof, a Person or Persons shall be deemed to have a majority ownership interest in a limited liability company, partnership, association or other business entity if such Person or Persons shall be allocated a majority of limited liability company, partnership, association or other business entity gains or losses or if such Person or Persons Control such entity;
Surplus	Means in case of a dissolution and liquidation of the Company the amount available for payment to the Shareholders after all debts, liabilities and obligations of the Company have been duly paid or provisioned for;
Transfer	Means any sale, transfer, assignment, pledge, hypothecation or other disposal of, directly or indirectly, (whether with or without consideration and whether voluntarily or involuntarily or by operation of law) any interest in any securities and/or the grant of an option to acquire either or both of the legal and beneficial ownership in any securities;
Transferring Securityholder	Shall have the meaning set forth in the applicable Arrangement (if any).

Art. 25. Applicable law. For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the Shareholders refer to the relevant legislation.

There being no further item on the agenda, the meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 8,100.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the appearing party hereto, these resolutions are drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same appearing party in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, done in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading this deed, the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le vingtième jour du mois d'octobre.

Par-devant Maître Cosita Delvaux, notaire de résidence a Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des associés de «Shield Luxco 2 S.à r.l.» , une société a responsabilité limitée dont le siège social se situe au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée le 7 mars 2014 par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence a Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») du 31 mai 2014 numéro 1399 et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés a Luxembourg sous le numéro B185.671 (la «Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés le 28 septembre 2015 par acte de Maître Cosita Delvaux, notaire de résidence a Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, non encore publié au Mémorial.

L'assemblée a été présidée par Me Toinon Hoss, maître en droit, demeurant a Luxembourg.

A été nommé comme secrétaire et scrutateur Me Namik Ramic, maître en droit, demeurant a Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. L'associé représenté ainsi que le nombre de parts sociales que l'associé unique détient figurent sur une liste de présence signée par le mandataire, le président, le secrétaire et scrutateur ainsi que le notaire soussigné. Ladite liste sera annexée au présent acte afin d'être soumise aux formalités de l'enregistrement.

Tel qu'il appert de ladite liste de présence, la totalité des parts sociales émises dans la Société était représentée à l'assemblée générale de sorte que l'assemblée était valablement constituée et en mesure de délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant (tous un point de l'ordre du jour):

(I) Restructuration du capital social émis de la Société par:

(A) la création de trois classes de parts sociales, à savoir les parts sociales Ordinaires sous-divisées en Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe B et les Parts Sociales Préférentielles et la détermination des droits et obligations de celles-ci en modifiant et en refondant les statuts tels qu'énoncés ci-dessous;

(B) l'annulation de la totalité des parts sociales existantes de la Société détenues par Shield Luxco 1 S.a r.l. (reconnaissance de l'augmentation de capital ci-après) et affectation du montant de la réduction de capital à la prime d'émission;

(C) l'augmentation du capital social émis de la Société a cent trente-quatre millions cinq cent cinquante mille deux cent cinquante-deux euros et soixante-quatorze centimes (134.550.252,74 EUR) par l'émission d'un total de cent quatre-vingt-un millions six cent soixante-dix-neuf mille neuf cents quatre-vingt-dix-sept (181.679.997) Parts Sociales de Classe A, pour un prix total d'émission de dix-huit millions cent cinquante-cinq mille quatre cents quatre-vingt-neuf euros et soixante-quatorze centimes (18.155.499,74 EUR) et treize milliards deux cent soixante-treize millions trois cent quarante-cinq mille deux cents soixante-dix-sept (13.273.345.277) Parts Sociales Préférentielles pour un prix total d'émission d'un milliard trois cent vingt-sept millions trois cent trente-quatre mille cinq cent vingt-sept euros et soixante-six centimes (1.327.334.527,66 EUR) (soit au total un milliard trois cent quarante-cinq millions quatre cent quatre-vingt-dix mille vingt-sept euros et quarante centimes (1.345.490.027,40 EUR)), d'une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR) chacune; souscription des nouvelles parts sociales par Shield Luxco 1 S.a r.l.; paiement du prix de souscription par l'apport en nature de vingt-sept milliards cinq cent quatre-vingts millions neuf cent quatre-vingt-un mille cinq cent quarante-deux (27.580.981.542) parts sociales d'une valeur nominale de 0,0001 EUR chacune de classes différentes de Dream Luxco S.C.A. (RCS Luxembourg B 163056) (a savoir 13.769.254.397 parts sociales de classe A1, 13.769.254.397 parts sociales de classe A2, 21.236.374 parts sociales de classe B1 et 21.236.374 parts sociales de classe B2) et de créances d'un montant total de trois cent quarante-neuf millions cinq cent dix mille huit cent cinquante euros (349.510.850 EUR) dues par Dream Luxco S.C.A. a Shield Luxco 1 S.a r.l.; reconnaissance du rapport établi par le conseil de gérance de la Société sur l'apport en nature, approbation de la valeur de l'apport en nature telle qu'indiquée dans le rapport; affectation a partir du prix de souscription d'un montant égal à la valeur nominale globale des nouvelles parts sociales ainsi émises au capital social, un montant égal a 10% du capital social à la réserve légale et le solde à la prime d'émission librement distribuable de la Société.

(II) Modification et refonte des statuts de la Société dans leur intégralité afin de prévoir les résolutions ci-dessus, les droits et obligations des Parts Sociales, les différentes classes de parts sociales et les autres modifications énoncées dans les présentes, substantiellement sous la forme annexée aux procurations de l'assemblée;

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes (toutes en tant que résolution unique):

Résolution unique

L'assemblée a décidé de restructurer la structure de capital de la Société comme suit:

L'assemblée a décidé de créer trois classes de parts sociales, à savoir les Parts Sociales Ordinaires sous-divisées en Classes A et B, et les Parts Sociales Préférentielles et de déterminer les droits et obligations de celles-ci en modifiant et en refondant les statuts tels qu'énoncés ci-dessous.

L'assemblée a décidé d'annuler les parts sociales existantes de la Société détenues par Shield Luxco 1 S.a r.l. (reconnaissant l'augmentation de capital ci-dessous) et d'affecter le montant de la réduction de capital à la prime d'émission.

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société à cent trente-quatre millions cinq cent cinquante mille deux cent cinquante-deux euros et soixante-quatorze centimes (134.550.252,74 EUR) par l'émission d'un total de cent quatre-vingt-un millions six cent soixante-dix-neuf mille neuf cents quatre-vingt-dix-sept (181.679.997) Parts Sociales de Classe A pour un prix total d'émission de dix-huit millions cent cinquante-cinq mille quatre cents quatre-vingt-neuf euros et soixante-quatorze centimes (18.155.499,74 EUR) et treize milliards deux cent soixante-treize millions trois cent quarante-cinq mille deux cents soixante-dix-sept (13.273.345.277) Parts Sociales Préférentielles pour un prix total d'émission d'un milliard trois cent vingt-sept millions trois cent trente-quatre mille cinq cent vingt-sept euros et soixante-six centimes (1.327.334.527,66 EUR) (soit au total un milliard trois cent quarante-cinq millions quatre cent quatre-vingt-dix mille vingt-sept euros et quarante centimes (1.345.490.027,40 EUR)), d'une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR) chacune en échange de l'apport en nature de vingt-sept milliards cinq cent quatre-vingts millions neuf cent quatre-vingt-un mille cinq cent quarante-deux (27.580.981.542) parts sociales d'une valeur nominale de 0,0001 EUR chacune de classes différentes de Dream Luxco S.C.A. (RCS Luxembourg B 163056) (a savoir 13.769.254.397 parts sociales de classe A1, 13.769.254.397 parts sociales de classe A2, 21.236.374 parts sociales de classe B1 et 21.236.374 parts sociales de classe B2) et de créances d'un montant total de trois cent quarante-neuf millions cinq cent dix mille huit cent cinquante euros (349.510.850 EUR) dues par Dream Luxco S.C.A. a Shield Luxco 1 S.a r.l.

A la suite de quoi Shield Luxco 1 S.a r.l., représentée par Me Toinon Hoss, précitée, en vertu d'une procuration (dont une copie sera enregistrée avec le présent acte) ont souscrit le nombre de parts sociales de classes indique a cote de son nom dans l'ordre du jour et prévu le paiement du prix de souscription par l'apport en nature et l'assemblée a confirmé l'augmentation de capital et l'émission des nouvelles parts sociales comme indique ci-dessus.

L'assemblée a reconnu le rapport établi par le conseil sur l'apport en nature (dont une copie sera enregistrée avec le présent acte) et dont la conclusion est la suivante:

«Le Conseil de Gérance n'a rien relevé qui le porterait à croire que la valeur totale de l'Apport en Nature ne correspond pas au moins au prix de souscription de 1.345.490.027,40 EUR des Nouvelles Parts Sociales devant être émises en contrepartie de cet Apport en Nature.»

L'assemblée a approuvé la valeur de l'apport en nature telle qu'indiquée dans le rapport (soit un milliard trois cent quarante-cinq millions quatre cent quatre-vingt-dix mille vingt-sept euros et quarante centimes (1.345.490.027,40 EUR)).

Preuve du transfert de l'apport en nature à la Société et donc du paiement du prix total de souscription des nouvelles parts sociales a été montrée au notaire.

L'assemblée a décidé d'affecter à partir du prix total de souscription un montant égal a la valeur nominale globale des nouvelles parts sociales ainsi émises au capital social émis, un montant égal a 10% du capital social émis a la réserve légale et le solde, à la prime d'émission librement distribuable de la Société.

L'assemblée a décide de modifier et de refondre les statuts de la Société dans leur intégralité afin de prévoir les résolutions ci-dessus, les droits et obligations des Parts Sociales Ordinaires et des Parts Sociales Préférentielles, les différentes classes de parts sociales et les autres modifications qui y sont énoncées, tels que repris ci-dessous:

STATUTS MODIFIES ET REFONDUS

En cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Art. 1^{er}. Forme, dénomination. Il existe une société a responsabilité limitée sous la dénomination de «Shield Luxco 2 S.à r.l.» (la «Société») entre les Associes et toutes les personnes qui deviendront par la suite Associes. La Société est régie par les présents Statuts et les dispositions légales afférentes.

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution prise par une Assemblée Générale extraordinaire délibérant selon les modalités prévues pour la modification des Statuts.

2.2 L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la commune par décision du Conseil de Gérance.

2.3 La Société peut avoir des bureaux et des succursales situes tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

2.4 Dans le cas ou le Conseil de Gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre les activités normales de la Société au siège social ou la communication aisée entre ce siège et l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert temporaire de son siège social, demeurera une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées a la connaissance de tout tiers par le Conseil de Gérance.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. Objet.

4.1 La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ou dans d'autres entités ou entreprises, l'acquisition par l'achat, la souscription ou par tout autre moyen, de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, de titres obligataires et d'autres titres ou droits de quelque nature que ce soit, y compris des participations dans des sociétés de personnes, et la détention, l'acquisition, l'aliénation, l'investissement de quelque manière que ce soit (dans), le développement, la licence ou la sous-licence de, tout brevet ou autre droit de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit, ainsi que la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également exercer son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

4.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission publique ou privée d'obligations, d'obligations convertibles et de certificats de créance ou de tout autre titre ou instrument qu'elle juge approprié.

4.3 D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, sûretés ou autrement) à des sociétés ou d'autres entreprises dans lesquelles la Société a une participation ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute entité ou personne que la Société pourrait juger appropriée (y compris verticalement ou horizontalement), prendre toute mesure de contrôle, de gestion, d'administration et/ou de surveillance et effectuer toute opération qu'elle pourrait juger utile dans l'accomplissement et le développement de son objet.

4.4 Enfin, la Société peut réaliser toutes les opérations commerciales, techniques, financières ou autres, liées directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet. L'objet de la Société s'étend également à l'offre de services aux Sociétés du Groupe, y compris notamment l'offre d'assistance et de conseil en commercialisation, en matière commerciale et technique, sur des questions d'exploitation, en recrutement, en gestion ainsi qu'en matière financière et comptable.

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social émis de la Société est fixe a cent trente-quatre millions cinq cent cinquante mille deux cent cinquante-deux euros et soixante-quatorze centimes (134.550.252,74 EUR) représenté par (i) cent quatre-vingt-un millions six cent soixante-dix-neuf mille neuf cents quatre-vingt-dix-sept (181.679.997) Parts Sociales Ordinaires (sous-divisées en cent quatre-vingt-un millions six cent soixante-dix-neuf mille neuf cents quatre-vingt-dix-sept (181.679.997) Parts Sociales de Classe A et zéro (0) Part Sociale de Classe B) et (ii) treize milliards deux cent soixante-treize millions trois cent quarante-cinq mille deux cents soixante-dix-sept (13.273.345.277) Parts Sociales Préférentielles, chacune d'une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01.) et assortie des droits et obligations indiqués dans les Statuts.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'Assemblée Générale adoptée selon les modalités requises pour la modification des présents Statuts.

5.3 Toute prime d'émission ou autre réserve d'apports en capital sera librement distribuable conformément aux dispositions des Statuts.

Art. 6. Droits Préférentiels de Distribution des Parts Sociales Préférentielles. Pour chaque Période Préférentielle, lorsqu'une Part Sociale Préférentielle est émise dans la Société, cette Part Sociale Préférentielle donnera à son détenteur, au moment d'une distribution déclarée dans la Société, droit à un droit préférentiel de distribution cumulatif annuel égal au Taux Préférentiel (applique au moment de la déclaration pro tempore) applique à la Valeur Ajustée de Part Sociale Préférentielle de cette Part Sociale Préférentielle de la Société pour la Période concernée (les «Droits Préférentiels de Distribution»). Les Droits Préférentiels de Distribution non déclarés et non payés se cumuleront (mais, afin d'éviter tout doute, ne seront pas dus tant qu'une déclaration n'aura pas été faite en bonne et due forme). Le Droit Préférentiel de Distribution court de jour en jour (sous réserve de ce qui précède) et sera calculé sur la base d'une année de 365 jours.

Art. 7. Gérant unique, Conseil de Gérance.

7.1 La Société est gérée (sous réserve de l'article 7.4) par un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance» ou le «Conseil») nommé en tant qu'organe collégial par l'Assemblée Générale des Associés. Les membres du Conseil de Gérance (chacun un «Gérant» ou un «Membre du Conseil») peuvent mais ne doivent pas être Associés. Le Conseil de Gérance sera composé du nombre de membres déterminé par l'Assemblée Générale des Associés (à l'exception de la période entre une ou plusieurs démissions et de nouvelles nominations) dûment constaté dans le procès-verbal de cette Assemblée choisie en vertu des dispositions du présent article.

7.2 Les Membres du Conseil sont nommés et révoqués par l'Assemblée Générale des Associés, qui statue à la majorité simple et qui détermine leurs pouvoirs ainsi que la durée de leur mandat. Si aucune durée n'est indiquée, les Gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les Gérants sont rééligibles, mais leur nomination est également révocable avec ou sans motif valable (ad nutum) et ce, à tout moment, et tout Gérant remplace à quelque moment que ce soit par une décision prise à la majorité simple de l'Assemblée Générale des Associés.

7.3 L'Assemblée Générale peut décider de nommer des Gérants de classes différentes, à savoir des Gérants de classe A, des Gérants de classe B ou des Gérants de classe I, ou un Gérant peut être classé en plusieurs classes au même moment et dans ce cas, les dispositions des présentes faisant référence aux Gérants de classe A, de classe B et/ou de classe I s'appliqueront. Une telle classification de Gérants sera dûment constatée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale concernée et les Gérants concernés seront identifiés par rapport à la (aux) classe(s) à laquelle (auxquelles) ils appartiennent.

7.4 L'Assemblée Générale peut décider qu'au lieu d'un Conseil de Gérance, la Société soit gérée par un gérant unique, auquel cas le gérant unique aura tous les pouvoirs du Conseil de Gérance prévus dans les présentes et les dispositions applicables au Conseil de Gérance s'appliqueront (dans la mesure où elles sont pertinentes) mutatis mutandis.

Art. 8. Président.

8.1 Le Conseil devra, dans la mesure où la loi le requiert et autrement pourra, nommer un président du Conseil parmi ses membres. Le président présidera toutes les réunions du Conseil et toutes les assemblées des Associés. En l'absence du président, un président ad hoc choisi par le Conseil ou l'Assemblée Générale respectivement, présidera la réunion ou l'assemblée concernée.

8.2 En cas d'égalité des votes, le président (ou tout autre membre du Conseil) n'aura pas de voix prépondérante.

Art. 9. Procédures du Conseil.

9.1 Le Conseil se réunira sur convocation du (ou pour le compte du) président du Conseil ou de deux Gérants.

9.2 Sauf accord contraire donné par chaque Gérant, un avis sera donné pour chaque réunion du Conseil de Gérance par lettre, télécopie ou courriel à chaque Gérant 48 heures avant la réunion, (sauf en cas d'urgence, auquel cas un tel avis sera donné tel que raisonnablement possible dans les circonstances). Une réunion du Conseil peut également être valablement tenue sans avis de convocation si les Gérants présents ou représentés ne s'y opposent pas et que les Gérants qui ne sont pas présents ou représentés ont renoncé à l'avis de convocation par écrit, télécopie ou courriel.

9.3 Les réunions du Conseil de Gérance peuvent être tenues physiquement ou, en toutes circonstances, par conférence téléphonique (ou tout moyen similaire de communication permettant aux participants de communiquer entre eux).

9.4 Les Gérants peuvent être représentés aux réunions du Conseil par un autre Gérant et ce, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un Gérant peut accepter (à condition qu'au moins deux Gérants soient présents à la réunion).

9.5 La réunion dûment convoquée du Conseil de Gérance sera dûment constituée et délibérera valablement si une majorité de tous les Gérants en fonction est présente ou représentée. Les résolutions soumises au vote seront adoptées si elles sont approuvées à la majorité simple des Gérants présents/représentés, à condition toutefois que, si (i) l'Assemblée Générale a classifié tout ou partie des Gérants en Gérants de classe A et Gérants de classe B, toute résolution du Conseil de Gérance ne puisse être valablement prise que si elle est approuvée à la majorité simple des Gérants présents/représentés, dont au moins un Gérant de classe A et un Gérant de classe B (y compris par voie de représentation) et/ou (ii) l'Assemblée Générale a classifié une partie des Gérants en Gérants de classe I, toute résolution du Conseil de Gérance ne puisse être valablement prise que si elle est approuvée à la majorité simple des Gérants présents/représentés, dont au moins un Gérant de classe I (y compris par voie de représentation).

9.6 Tout Gérant peut participer à une réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou par d'autres moyens similaires de communication permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer entre elles. Une réunion du Conseil peut également en toutes circonstances être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion ou à la tenue d'une réunion en personne et ces réunions sont réputées être tenues au siège social de la Société.

9.7 Le Conseil de Gérance peut également en toutes circonstances adopter à l'unanimité des résolutions circulaires et les résolutions écrites signées par tous les membres du Conseil seront aussi valables et produiront autant d'effet que si elles avaient été adoptées lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Ces signatures peuvent apparaître sur un seul document ou sur plusieurs exemplaires d'une même résolution et peuvent être prouvées par lettres, télécopie ou courriel.

9.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance (ou les copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à être produits en justice ou ailleurs) seront signés par deux (2) Gérants ou tel que décide lors de la réunion du Conseil concernée ou lors d'une réunion du Conseil ultérieure.

Art. 10. Pouvoirs du Conseil, signatures autorisées.

10.1 Le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus étendus afin de gérer les affaires de la Société et d'autoriser et/ou exécuter tous les actes de disposition et d'administration relevant de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale relèveront de la compétence du Conseil de Gérance. Vis-à-vis des tiers, le Conseil a les pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances pour le compte de la Société et pour accomplir, autoriser et approuver tous les actes et opérations relatifs à la Société non réservés par la loi ou les Statuts à l'Assemblée Générale ou tel que prévu dans les présents Statuts.

10.2 La Société sera engagée (a) par la signature conjointe de deux Gérants, à condition toutefois que, si (i) l'Assemblée Générale a classifié tout ou partie des Gérants en Gérants de classe A et Gérants de classe B, la Société soit engagée par la signature conjointe d'un Gérant de classe A et d'un Gérant de classe B (y compris par voie de représentation) et/ou (ii) l'Assemblée Générale a classifié une partie des Gérants en Gérants de classe I, la Société soit engagée par la signature conjointe de deux Gérants qui devra inclure la signature d'au moins un Gérant de classe I (y compris par voie de représentation); ou (b) par la signature conjointe ou individuelle de toute personne ou toutes les personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été conféré par le Conseil de Gérance ou par deux Membres du Conseil (y compris par voie de représentation), à condition toutefois que, si (i) l'Assemblée Générale a classifié tout ou partie des Gérants en Gérants de classe A et Gérants de classe B, ces Membres du Conseil doivent être un Gérant de classe A et un Gérant de classe B (y compris par voie de représentation) et/ou (ii) l'Assemblée Générale a classifié une partie des Gérants en Gérants de classe I, un de ces Membres du Conseil au moins doit être un Gérant de classe I (y compris par voie de représentation).

Art. 11. Indemnisation du Conseil.

11.1 Les Gérants ne sont pas personnellement tenus responsables des dettes de la Société. En tant que mandataires de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs fonctions.

11.2 Sous réserve des exceptions et limitations énumérées ci-dessous, toute personne qui est, ou a été, un Gérant ou un fonde de pouvoir de la Société, sera, dans la mesure la plus large permise par la loi, indemnisée par la Société pour la responsabilité encourue et toutes les dépenses raisonnablement engagées ou payées par elle dans le cadre de toute réclamation, action, poursuite ou procédure dans laquelle elle sera impliquée en tant que partie ou autrement en vertu de sa fonction, actuelle ou passée, de Gérant ou de fonde de pouvoir et pour les montants payés ou engagés par elle dans le cadre de leur règlement. Les mots «réclamation», «action», «poursuite» ou «procédure» s'appliquent à toutes les réclamations, actions, poursuites ou procédures (civiles, pénales ou autres, y compris les appels) actuelles ou attendues et les mots «responsabilité» et «dépenses» incluent, de manière non limitative, les honoraires d'avocat, les frais, les jugements et les montants payés en règlement et autres responsabilités.

11.3 Aucune indemnité ne sera versée à quelque Gérant ou fonde de pouvoir que ce soit:

11.3.1 En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses Associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement des devoirs découlant de sa fonction;

11.3.2 Pour toute affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

11.3.3 En cas de règlement, à moins que le règlement n'ait été approuvé par une juridiction compétente ou par le Conseil de Gérance.

11.4 Le droit à indemnisation prévu dans les présentes sera divisible, n'affectera pas d'autres droits dont un Gérant ou fonde de pouvoir pourrait bénéficier actuellement ou ultérieurement, subsistera à l'égard d'une personne ayant cessé d'être Gérant ou fonde de pouvoir et sera transmis aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de cette personne. Les dispositions de cet article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les dirigeants et fondés de pouvoirs, en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

11.5 Les dépenses relatives à la préparation et à la représentation d'une défense de toute réclamation, action, poursuite ou procédure de la nature telle que décrite dans le présent article, seront avancées par la Société avant toute décision définitive sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du dirigeant

ou du fondé de pouvoir de rembourser ce montant s'il est finalement décidé qu'il n'a pas droit à une indemnisation au titre du présent article.

Art. 12. Conflits. Aucun contrat ni aucune autre opération conclu(e) entre la Société et toute autre société ou entreprise ne sera affecté(e) ou invalidé(e) par le fait qu'un ou que plusieurs des Gérants ou fonde(s) de pouvoir de la Société aurai(en)t un intérêt dans, ou serai(en)t administrateur(s), associé(s), fonde(s) de pouvoir, agent(s), conseiller(s) ou employé(s) de cette autre société ou entreprise. Tout Gérant ou fonde de pouvoir qui exerce la fonction de dirigeant, fonde de pouvoir, employé ou une autre fonction auprès d'une société ou entreprise avec laquelle la Société conclura un contrat ou entre autrement en relation d'affaires, contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne devra, en raison de sa position dans cette autre société ou entreprise, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec ce contrat ou cette autre affaire.

Art. 13. Assemblées générales - Décisions des Associés.

13.1 Chaque Associé peut participer aux décisions collectives. Un Associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre de Parts Sociales qu'il possède en vertu des inscriptions portées au registre des Associés de la Société et peut se faire valablement représenter aux Assemblées Générales par un porteur de procuration spéciale.

13.2 Les décisions des Associés sont prises dans les formes et à la (aux) majorité(s) prescrites par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure permise par la loi) ou lors d'assemblées tenues y compris (dans la mesure permise par la loi) des assemblées tenues par voie de conférence téléphonique, vidéo conférence ou d'autres moyens de communication permettant à tous les Associés prenant part à l'assemblée de s'entendre les uns les autres et de communiquer ensemble. La participation à une assemblée par ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle assemblée. Toute Assemblée Générale de la Société régulièrement constituée ou toute résolution écrite valable (le cas échéant) représentera l'ensemble des Associés de la Société.

13.3 Les Assemblées Générales seront convoquées par le Conseil de Gérance ou par toute personne ou toutes les personnes à qui un tel pouvoir aura été conféré par le Conseil de Gérance ou par deux Membres du Conseil (à condition toutefois que, si (i) l'Assemblée Générale a classifié tout ou partie des Gérants en Gérants de classe A et Gérants de classe B, ces deux Membres du Conseil soient un Gérant de classe A et un Gérant de classe B (y compris par voie de représentation) et/ou (ii) l'Assemblée Générale a classifié une partie des Gérants en Gérants de classe I, un de ces Membres du Conseil au moins doit être un Gérant de classe I (y compris par voie de représentation)), ou tel que prévu autrement par la loi, par une convocation adressée par courrier recommandé aux Associés à leur adresse figurant dans le registre des Associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée. Si l'intégralité du capital social de la Société est représentée à une Assemblée Générale, l'Assemblée Générale peut être tenue sans convocation préalable. Dans le cas de résolutions écrites, le texte de ces résolutions sera envoyé aux Associés à leur adresse inscrite dans le registre des Associés tenu par la Société. Les résolutions prendront effet à compter de l'approbation par la majorité prévue par la loi pour les décisions de l'Assemblée Générale (ou à condition que les conditions de majorité soient remplies, à la date y précisée). Des résolutions écrites unanimes peuvent être adoptées à tout moment sans convocation préalable.

13.4 Les résolutions prises par l'Assemblée Générale des Associés (ou les résolutions écrites) seront adoptées conformément aux majorités prescrites par la loi.

13.5 Si et tant que la Société compte plus de 25 Associés, une assemblée générale annuelle se tiendra le premier mardi du mois de juin de chaque année à 11h (CET). Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier Jour Ouvrable normal suivant.

Art. 14. Transfert de Parts Sociales.

14.1 À moins que les dispositions légales impératives n'en disposent autrement, les Associés représentant au moins 75% des Parts Sociales émises de la Société peuvent renoncer à toute restriction de Transfert prévue dans les présents Statuts.

14.2 Tout Transfert de Parts Sociales sera toujours soumis aux, et ne sera effectif et reconnu par la Société que s'il est réalisé conformément aux, dispositions prévues dans les présents Statuts et tout Arrangement applicable (le cas échéant). Toute prise d'effet, application, reconnaissance ou inscription d'un Transfert de Parts Sociales sera soumise au respect des dispositions des présents Statuts. Toute tentative de Transfert en violation des Statuts sera nulle et non avenue et ne sera pas reconnue. Toute tentative de Transfert en violation des Statuts ou de l'Arrangement applicable déclenchera les conséquences pouvant être indiquées dans les Statuts ou tout Arrangement applicable (le cas échéant).

14.3 Les Transferts de Parts Sociales à des non-Associés seront soumis à l'approbation des Associés représentant au moins 75% (trois quarts) du capital social de la Société.

14.4 Les Transferts de Parts Sociales entre Associés autres que Shield seront soumis à l'approbation préalable de Shield.

14.5 Tout Transfert de Parts Sociales doit, en outre, conformément aux présents Statuts, être soumis à l'adhésion du Cessionnaire dans chaque cas, dans le cas où un Arrangement applicable (le cas échéant) existerait à ce moment-là, à cet Arrangement.

14.6 Les autres Titres de la Société seront soumis aux dispositions relatives au Transfert indiquées dans les présentes, mutatis mutandis.

Art. 15. Droit de première offre.

15.1 Les Titres de Cadre seront soumis au droit de première offre des Investisseurs Institutionnels tel qu'indiqué dans les présentes et dans tout Arrangement applicable.

15.2 Avant qu'un Cadre Porteur de Titres ou un Cadre ne conclue un contrat en vue d'un Transfert de tout ou partie de ses droits sur quelque Titre de Cadre que ce soit (autrement que pour les besoins d'un Transfert Autorisé) ou en vertu d'une Vente Publique ou en vertu des dispositions de l'Article 16 ou de l'Article 17 ou tel qu'indiqué dans l'Arrangement applicable en ce qui concerne la Vente de la Société, ce Cadre ou Cadre Porteur de Titres (le «Pollicitant DPO») remettra un avis écrit à chaque Investisseur Institutionnel de l'intention de ce Pollicitant DPO d'effectuer un Transfert du droit en question (un «Avis DPO»). L'Avis DPO précisera le nombre de chaque classe et type de Titres de Cadre que le Pollicitant DPO a l'intention de soumettre au Transfert (les «Titres DPO») et invitera l'Investisseur Institutionnel (ou la (les) personne(s) qu'il aura désignée(s)) de chacun présenter une offre d'achat de tout ou partie de ces Titres DPO. Les dispositions de tout Arrangement applicable relatives au droit de premier refus des Investisseurs Institutionnels s'appliqueront.

Art. 16. Droits de Sortie Conjointe.

16.1 Tout Transfert de Titres d'Investisseur par un Investisseur Institutionnel sera soumis aux droits de sortie conjointe indiqués dans l'Arrangement applicable (le «Droit de Sortie Conjointe»). Les dispositions de tout Arrangement applicable relatives aux Droits de Sortie Conjointe s'appliqueront.

Art. 17. Droits de Sortie Forcée.

17.1 L'Investisseur Institutionnel aura la droit (le «Droit de Sortie Forcée») d'obliger chaque Vendeur Éligible à participer à un Transfert (y compris une Vente de la Société) de Titres d'Investisseur pour lesquels les Vendeurs Éligibles auraient le droit de participer en vertu du Droit de Sortie Conjointe au titre de l'Article 16 conformément aux dispositions du présent Article 17 et de tout Arrangement applicable. Les dispositions du présent Article 17 et de l'Arrangement applicable peuvent être appliquées pour les Titres acquis après que l'Avis de Sortie Forcée est signifié en vertu de l'exercice d'une option ou d'un autre droit préexistant d'acquérir des parts sociales (autres que des Parts Sociales qui doivent être rachetées au moment de l'achat ou auparavant).

17.2 Décision de forcer: Le(s) Porteur(s) de Titres Cédant peu(ven)t exercer le Droit de Sortie Forcée en incluant dans l'Avis de Vente des Investisseurs concerne une indication selon laquelle les Vendeurs Éligibles sont obligés de transférer des Titres en vertu du présent Article 17 ou de tout Arrangement applicable (un tel Avis de Vente des Investisseurs, un «Avis de Sortie Forcée»). Nonobstant toute autre disposition de l'Arrangement applicable, durant la période entre la signification d'un Avis de Sortie Forcée et la date de Transfert des Titres faisant l'objet de l'Avis de Sortie Forcée à l'acheteur proposé conformément au présent Article 17 et aux dispositions relatives au Droit de Sortie Forcée dans l'Arrangement applicable, ces Titres ne pourront être transférés (autrement qu'en vertu du présent Article 17 et des dispositions relatives au Droit de Sortie Forcée dans tout Arrangement applicable) sans le consentement de la Majorité des Investisseurs Institutionnels.

17.3 Les dispositions de tout Arrangement applicable relatives au Droit de Sortie Forcée des Investisseurs Institutionnels s'appliqueront.

Art. 18. Droit d'acheter certaines Parts Sociales.

18.1 Dans le cas où:

18.1.1 une Société du Groupe remettrait à un Cadre un avis de résiliation d'un contrat de travail ou un avis de résiliation d'un contrat de consultance; ou

18.1.2 le Cadre remettrait à la Société du Groupe applicable un avis de résiliation d'un contrat de travail ou un avis de résiliation d'un contrat de consultance,

(tout avis remis en vertu des Articles 18.1.1 ou 18.1.2 ci-dessus étant ci-après dénommé un «Avis de Résiliation»); ou

18.1.3 un Cadre ne serait autrement plus employé par, ou partie à un contrat de consultance avec, le Groupe pour quelque raison que ce soit,

(les Articles 18.1.1, 18.1.2 et 18.1.3 ci-dessus étant ci-après dénommés «Résiliation» et la date de Résiliation de ce Cadre sera le dernier jour de «Travail à Temps Plein» (ce qui signifie le temps plein du Cadre et l'attention qu'il consacre à ses fonctions au titre de son contrat de travail ou de consultance avec le Groupe) accompli par le Cadre dans le cadre de son contrat de travail ou de consultance avec le Groupe (étant ci-après dénommée la «Date de Résiliation»), à condition que, si le Cadre est dispensé de prêter son préavis (si son contrat de travail le permet) ou a une «Date de Résiliation» similaire à cet effet signifie le dernier jour de Travail à Temps Plein du Cadre le jour précédant immédiatement le début de la période de sa dispense de travailler,

les Titres d'Option d'Achat détenus par le Cadre Porteur de Titres pour le compte de ce Cadre (ou un ou plusieurs de ses Cessionnaires Autorisés), et tout droit correspondant sur des titres dans quelque Cadre Porteur de Titres que ce soit, seront soumis à l'achat par la Société ou, à la discrétion de la Société, l'Investisseur Institutionnel ou la (les) autre(s) Personne(s) que l'Investisseur Institutionnel peut identifier, en vertu des modalités et conditions indiquées à l'Article 18 et dans l'Arrangement applicable (l'«Option d'Achat»).

18.2 Sortant Préférentiel: Si le Cadre n'est plus employé ou engagé par la Société ou l'une de ses Filiales (i) pour cause de décès ou d'Incapacité Permanente de ce Cadre, ou (ii) parce que la Société a son entière discrétion choisit de traiter la

résiliation du Cadre comme relevant de la définition de Sortant Préférentiel (un «Sortant Préférentiel»), alors a la Date de Résiliation de ce Cadre ou par la suite, la Société ou la personne qu'elle aura désignée, selon le cas, pourra acheter au Prix d'Option d'Achat applicable tout ou partie des Titres d'Option d'Achat détenus par le Cadre Porteur de Titres pour le compte de ce Cadre ou de ses Cessionnaires Autorisés, dans chaque cas conformément aux procédures indiquées ci-dessous.

18.3 Bon Sortant: Si le Cadre n'est plus employé ou engagé par la Société ou l'une de ses Filiales et que ce Cadre n'est ni un Sortant Préférentiel ni un Mauvais Sortant (un «Bon Sortant»), alors a la Date de Résiliation de ce Cadre ou par la suite, la Société ou la personne qu'elle aura désignée, selon le cas, pourra acheter au Prix d'Option d'Achat applicable tout ou partie des Titres d'Option d'Achat détenus par le Cadre Porteur de Titres pour le compte de ce Cadre ou de ses Cessionnaires Autorisés, dans chaque cas conformément aux procédures indiquées ci-dessous.

18.4 Mauvais Sortant: Si le Cadre n'est plus employé ou engagé par la Société ou l'une de ses Filiales pour cause de (i) la démission du Cadre pour quelque raison que ce soit (autre que dans des circonstances déterminées ultérieurement définitivement comme revenant à un Licenciement Implicite), ou (ii) Résiliation pour un motif valable (un «Mauvais Sortant»), alors a la Date de Résiliation de ce Cadre ou par la suite, la Société ou la personne qu'elle aura désignée, selon le cas, pourra acheter au Prix d'Option d'Achat applicable tout ou partie des Titres d'Option d'Achat détenus par le Cadre Porteur de Titres pour le compte de ce Cadre ou de ses Cessionnaires Autorisés, dans chaque cas conformément aux procédures indiquées ci-dessous.

18.5 Procédures d'exercice d'une Option d'Achat: La Société ou la personne qu'elle aura désignée, selon le cas, pourra acheter et, sauf disposition contraire ci-dessous, le Cadre Porteur de Titres vendra, tout ou partie des Titres d'Option d'Achat détenus par le Cadre Porteur de Titres pour le compte de ce Cadre ou de ses Cessionnaires Autorisés, dès remise par la Société d'un avis écrit (l'«Avis d'Exercice d'Option d'Achat») au Cadre Porteur de Titres concerne dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la Date de Résiliation de ce Cadre (la «Période d'Exercice d'Option d'Achat»). Afin d'éviter tout doute, la Société peut à tout moment au cours de la Période d'Exercice d'Option d'Achat céder son droit d'exercer l'Option d'Achat à l'Investisseur Institutionnel ou la (les) autre(s) Personne(s) que l'Investisseur Institutionnel pourrait identifier. L'Avis d'Exercice d'Option d'Achat indiquera le nombre de Titres d'Option d'Achat à acquérir, la contrepartie totale à verser pour ces Titres d'Option d'Achat ainsi que la date, l'heure et le lieu de la clôture prévue de l'opération.

18.6 Droits de cession: Si la Société ou la personne qu'elle aura désignée, selon le cas, a choisi d'exercer l'Option d'Achat et d'acheter des Titres d'Option d'Achat, alors, à tout moment avant la clôture de cette opération, cette (ces) Personne(s) pourra (pourront) revendre les Titres d'Option d'Achat du Cadre sortant qui peuvent avoir été achetés à un ou des Cadre (s) pour le(s) montant(s) détermine(s) par le Conseil de Gérance à son entière discrétion et le Cadre concerne et le Cadre Porteur de Titres devront avoir accepté cet achat. Cette offre prendra effet en ce qui concerne tout ou partie de l'Option d'Achat.

18.7 Clôture: la clôture des opérations envisagées par le présent article aura lieu à la date désignée par la Société ou la personne qu'elle aura désignée, selon le cas, et en aucun cas plus tard que soixante (60) jours après l'expiration de la Période d'Exercice d'Option d'Achat («Date de Clôture d'Option d'Achat»). Le paiement de la contrepartie par la Société ou la personne qu'elle aura désignée, selon le cas, au(x) détenteur(s) des Titres d'Option d'Achat devant être achetés en vertu de l'Option d'Achat sera satisfait (à la seule discrétion de la Société ou de la personne qu'elle aura désignée) en numéraire ou conformément aux modalités et conditions de la forme d'un Billet à Ordre pour autant que le Billet à Ordre soit émis par une Société du Groupe ou un Investisseur Institutionnel ou l'un de leurs Affiliés. Le Cadre Porteur de Titres et le Cadre concerné (et leurs Cessionnaires Autorisés, le cas échéant) fourniront les déclarations et garanties que ce vendeur possède le titre de propriété valable et négociable des Titres d'Option d'Achat devant être transférés, libres et quittes de tout privilège, réclamation et autre grèvement et que ce vendeur peut valablement conclure le contrat de vente et y être lié.

Art. 19. Associé défaillant.

19.1 Si un Associé omet de transférer quelque Titre que ce soit qu'il est obligé de transférer en vertu des Statuts ou de l'Arrangement applicable (le cas échéant) (y compris et ce, de manière non limitative, en vertu de l'Article 17 ou de l'Article 18):

19.1.1 le Conseil de Gérance de la Société (ou, en cas de transfert réalisé en vertu de l'Article 17, le Porteur de Titres Cédant) pourra autoriser toute personne physique à signer, compléter et remettre au nom de et en tant que représentant de cet Associé tout instrument de transfert et tout autre document requis pour transférer la propriété juridique et économique des titres en question (libres de tout grèvement) au cessionnaire et la Société inscrira le cessionnaire comme le détenteur des Titres en question de le registre concerne;

19.1.2 la réception par la Société de l'argent de l'achat des titres en question vaudra décharge pour le cessionnaire pour le compte de l'Associé défaillant, et la Société conservera cet argent de l'achat pour l'Associé défaillant et versera le produit de la vente sur un compte bancaire distinct au nom de la Société et du Cadre ou Cadre Porteur de Titres concerné (selon le cas) jusqu'à ce que le Cadre avise la Société du compte bancaire sur lequel l'argent de l'achat doit être transféré. Dans les 5 Jours Ouvrables suivant la réception de cet avis, la Société versera l'argent de l'achat du au Cadre, sans intérêt et moins toute somme due à New LuxCo/ au Cadre Porteur de Titres concerne par l'Associé défaillant ou ses Cessionnaires Autorisés (selon le cas), en raison de l'Arrangement applicable, aux documents constitutifs de l'entité concernée ou autrement;

19.1.3 après inscription du nom de l'acheteur dans le registre concerné dans l'exercice supposé de ces pouvoirs, la validité des procédures ne sera pas remise en question par qui que ce soit et le cessionnaire ne sera pas tenu de s'occuper de l'application de la contrepartie; et

19.1.4 si, en vertu de l'Article 17, la «contrepartie» comporte une offre de souscription ou d'acquisition de parts sociales, de titres de créances ou d'autres participations au capital de l'acheteur proposé, ou toute entreprise du groupe de l'acheteur proposé, comme alternative (que ce soit en tout ou partie), le Conseil aura la discrétion absolue de choisir l'alternative qu'il accepte pour chaque Associé défaillant (et pourra choisir d'autres solutions pour d'autres Associés défaillants) et ni les gérants, ni le gérant agissant de la sorte n'assumeront de responsabilité vis-à-vis de cet Associé défaillant à cet égard.

Art. 20. Exercice social, commissaire aux comptes.

20.1 L'exercice comptable de la Société commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

20.2 Chaque année, à la fin de l'exercice comptable, le Conseil de Gérance prépare les comptes annuels.

20.3 Les opérations de la Société seront, conformément à la loi ou sur décision prise à la majorité simple de l'Assemblée Générale, soumises au contrôle d'un commissaire aux comptes, associé ou non. Le commissaire aux comptes sera nommé par l'Assemblée Générale des Associés pour une période se terminant lors de la prochaine Assemblée Générale annuelle. Le commissaire aux comptes en fonction pourra être révoqué à tout moment par les Associés avec ou sans motif valable. Si les seuils prévus par la loi relatifs à la nomination d'un réviseur d'entreprises agréé sont atteints ou si l'Assemblée Générale le décide, les comptes de la Société seront supervisés par un réviseur d'entreprises agréé.

Art. 21. Distributions.

21.1 Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque cette réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

21.2 Le solde peut être distribué aux Associés sur décision d'une Assemblée Générale conformément aux dispositions énoncées ci-après.

21.3 Des acomptes sur dividendes peuvent être décidés par l'Assemblée Générale des Associés conformément aux dispositions des Statuts, sur la base d'états financiers préparés par le Conseil de Gérance, desquels il ressort que des bénéfices nets et/ou des réserves (y compris la prime) suffisants sont disponibles en vue d'une distribution, étant entendu que le montant devant être distribué ne doit pas dépasser les bénéfices nets réalisés depuis la fin du dernier exercice comptable, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués (sans double comptage) des pertes reportées et des sommes devant être allouées à la réserve légale.

21.4 La prime d'émission et toute autre réserve de capital disponible pourront être distribuées aux Associés sur décision de l'Assemblée Générale conformément aux dispositions des Statuts. L'Assemblée Générale des Associés peut décider d'affecter tout montant issu de la prime d'émission ou d'une autre réserve de capital disponible à la réserve légale.

21.5 Toute distribution de dividendes à partir des bénéfices nets, bénéfices non distribués et/ou de la prime d'émission ou d'autres réserves disponibles (le montant ainsi distribué, le «Montant Distribué») se fera comme suit:

21.5.1 premièrement, aux détenteurs de Parts Sociales Préférentielles en règlement de tout Droit Préférentiel de Distribution accumulé (et non payé) au prorata de leurs Parts Sociales Préférentielles;

21.5.2 le montant restant du Montant Distribué sera distribué de manière égale entre tous les Associés qui détiennent des Parts Sociales Ordinaires au prorata des Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent.

21.5.3 Le Montant Distribué déclaré peut être payé en toute devise choisie par le Conseil de Gérance et peut être payé aux lieux et moments déterminés par le Conseil de Gérance. Le Conseil de Gérance peut décider de manière définitive du taux de change applicable pour convertir les fonds de dividende en la devise de leur paiement. Un Montant Distribué déclaré mais non payé sur une Part Sociale pendant cinq ans ne pourra pas être réclamée par la suite par le détenteur de cette Part Sociale, il sera perdu pour le détenteur de cette Part Sociale et reviendra à la Société. Aucun intérêt ne sera versé sur quelque Montant Distribué déclaré et non réclame que ce soit qui est détenu par la Société pour le compte d'Associés.

Art. 22. Liquidation de la Société.

22.1 En cas de dissolution de la Société, pour quelque raison que ce soit ou à quelque moment que ce soit, la liquidation sera effectuée par des liquidateurs ou par le Conseil de Gérance alors en fonction qui seront dotés des pouvoirs prévus par les articles 144 et suivants de la Loi de 1915.

22.2 Une fois toutes les dettes, charges et dépenses de liquidation réglées, le solde restant sera payé:

22.2.1 premièrement, aux Associés Préférentiels pour chaque Part Sociale Préférentielle détenue, tout Droit Préférentiel de Distribution accumulé (et non payé) sur cette Part Sociale Préférentielle et le Montant Préférentiel sur ces Parts Sociales Préférentielles;

22.2.2 ensuite, à tous les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires dans la Société au prorata du nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent.

Art. 23. Associé Unique. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les Parts Sociales de la Société entre ses seules mains, la Société existera comme une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont applicables.

Art. 24. Définitions.

Affiliées	Signifie, en ce qui concerne toute Personne, toute autre Personne qui, directement ou indirectement, Contrôle ou est Contrôlée par, ou est sous Contrôle commun avec, cette première Personne ou toute autre Personne qui détient directement ou indirectement plus qu'une participation économique de vingt pour cent (20%) dans cette première Personne ou dans laquelle cette première Personne détient directement ou indirectement ou possède un droit contractuel d'acquérir plus qu'une participation économique de vingt pour cent (20%). Tout trust ou nominée détenant directement ou indirectement des titres principalement au profit d'employés d'une Personne ou de ses Affiliées sera réputé être un Affilié de cette Personne;
Arrangement	Signifie tout pacte d'associés ou toute convention similaire pouvant de temps à autre exister entre les Associés de la Société (qui doivent dans ce cas toujours inclure l'Investisseur Institutionnel);
Statuts	Signifie les présents statuts de la Société;
Jours Ouvrables	Signifie tout jour (autre qu'un samedi, un dimanche ou un jour férié) ou les banques à Londres, en Angleterre, et Luxembourg, au Grand-Duché de Luxembourg, sont ouvertes pour les activités commerciales normales;
Prix d'Option d'Achat	Aura la signification indiquée dans l'Arrangement applicable (le cas échéant);
Titres d'Option d'Achat	Aura la signification indiquée dans l'Arrangement applicable (le cas échéant);
Classe A	Signifie la Classe A de Parts Sociales Ordinaires;
Parts Sociales de Classe A	Signifie les Parts Sociales Ordinaires de Classe A;
Classe B	Signifie la Classe B de Parts Sociales Ordinaires;
Parts Sociales de Classe B	Signifie les Parts Sociales Ordinaires de Classe B;
Licenciement Implicite	Aura la signification indiquée dans l'Arrangement applicable (le cas échéant);
Contrôle	Signifie, en ce qui concerne une Personne, le pouvoir de gérer ou diriger directement ou indirectement cette Personne, ou de nommer les organes de gestion ou de direction de cette Personne, ou une majorité de leurs membres s'ils décident collectivement, que ce soit par la possession de titres avec droit de vote, contractuellement ou autrement (à cet égard, une limited partnership sera réputée Contrôlée par son general partner);
Vendeur Éligible	Signifie, en ce qui concerne toute proposition de Transfert en vertu de l'Article 16 ou de l'Article 17, chaque Investisseur Institutionnel (mais, afin d'éviter tout doute, à l'exclusion de tout Porteur de Titres Cédant) et chaque Cadre Porteur de Titres;
Titres de Participation	Signifie tout titre de participation (y compris toute part sociale préférentielle, tout preferred equity certificate ou toute obligation pour le financement d'acquisitions (loan note)) ou tout titre comportant des options ou des droits d'acquérir des parts sociales ou des titres de créances ou autres qui peuvent être échangés, exercés ou convertis en tout titre de participation ou tout droit à l'appréciation de participations ou toute participation fictive de la Société;
Equity Syndicée	Aura la signification indiquée dans l'Arrangement applicable (le cas échéant);
Titres de Cadre	Signifie tout Titre de la Société détenu par une Personne autre que la Société, l'Investisseur Institutionnel ou des cessionnaires dans une Vente Publique ou en vertu de l'Article 16 ou de l'Article 17 ou en vertu d'une Vente de la Société;
Cadre Porteur de Titres	Signifie tout porteur de Titres de la Société autre que la Société, l'Investisseur Institutionnel ou des cessionnaires dans une Vente Publique ou en vertu de l'Article 16 ou de l'Article 17 ou en vertu d'une Vente de la Société;
Assemblée Générale	Signifie l'assemblée générale des Associés de la Société (ou, le cas échéant, dans la mesure ou la loi le permet, une résolution écrite des Associés);
Groupe	Signifie la Société ainsi que toute société qui est une Filiale de la Société de temps à autre et «Société du Groupe» signifie l'une d'entre elles;
Investisseur Institutionnel	Signifie Shield Luxco 1 S.a r.l. et, en cas de cession ou de transfert de toute participation dans la Société directement de l'Investisseur Institutionnel, un tel cessionnaire ou bénéficiaire sera également un Investisseur Institutionnel (sauf indication contraire dans l'acte d'adhésion applicable ou sauf décision contraire de l'Investisseur Institutionnel cédant) et les références faites à «l'Investisseur Institutionnel» seront réputées être modifiées en conséquence;
Majorité des Investisseurs Institutionnels	Signifie une majorité des Investisseurs Institutionnels en valeur;
Avis de Vente des Investisseurs	Aura la signification indiquée dans l'Arrangement applicable (le cas échéant);

Titres d'Investisseur	Signifie (i) tout Titre de Participation détenu par l'Investisseur Institutionnel, et (ii) tout Titre émis ou pouvant être émis directement ou indirectement en ce qui concerne les Titres visés au point (i) ci-dessus par un dividende ou un fractionnement ou dans le cadre d'une combinaison de titres, une recapitalisation, une fusion, une consolidation ou une autre reorganisation incluant une recapitalisation ou un échange, nonobstant tout Transfert subséquent ou toute cession subséquente à d'autres détenteurs des Titres. Ces Titres continueront d'être des Titres d'Investisseur entre les mains de tout détenteur futur ou ultérieur, y compris tout Equity Syndicate;
Parts Sociales Ordinaires	Signifie les Parts Sociales ordinaires de la Société de Classe A et de Classe B assorties des droits et obligations indiqués dans les Statuts;
Incapacité Permanente	Aura la signification indiquée dans l'Arrangement applicable (le cas échéant);
Transfert Autorisé	Aura la signification indiquée dans l'Arrangement applicable (le cas échéant);
Cessionnaires Autorisés	Aura la signification indiquée dans l'Arrangement applicable (le cas échéant);
Personne(s)	Signifie une personne physique, une partnership, une corporation, une limited liability company, une association, une joint stock company, un trust, une joint venture, une organisation sans personnalité juridique et une entité gouvernementale ou tout département, organisme ou subdivision politique de celle-ci;
Valeur Ajustée de	Signifie le Montant Préférentiel d'une Part Sociale Préférentielle augmenté du montant des Droits Préférentiels de Distribution cumulatifs de cette Part Sociale Préférentielle des années précédentes qui se sont accumulés mais n'ont pas été payés;
Part Préférentielle	Signifie le prix de souscription de la Part Sociale Préférentielle concernée au moment de la souscription (augmente, le cas échéant, de tout apport fait aux réserves par rapport à cette Part Sociale Préférentielle et diminue, le cas échéant, de tout remboursement de ce prix de souscription ou des apports aux réserves);
Montant Préférentiel	Signifie le prix de souscription de la Part Sociale Préférentielle concernée au moment de la souscription (augmente, le cas échéant, de tout apport fait aux réserves par rapport à cette Part Sociale Préférentielle et diminue, le cas échéant, de tout remboursement de ce prix de souscription ou des apports aux réserves);
Période Préférentielle	Signifie la période allant de la date d'émission d'une Part Sociale Préférentielle au 31 décembre de la même année et ensuite, chaque période de douze mois;
Taux Préférentiel	Signifie un taux de 12 pour cent (12%) par an;
Parts Sociales Préférentielles	Signifie les parts sociales préférentielles de la Société assorties des droits et obligations indiqués dans les Statuts;
Billet à Ordre	Aura la signification indiquée dans l'Arrangement applicable (le cas échéant);
Vente Publique	Aura la signification indiquée dans l'Arrangement applicable (le cas échéant);
Vente	Aura la signification indiquée dans l'Arrangement applicable (le cas échéant);
Titres	Signifie tout titre émis par la Société et tout titre émis ou pouvant être émis directement ou indirectement en ce qui concerne les titres visés ci-dessus, par un dividende ou un fractionnement ou dans le cadre d'une combinaison de titres, une recapitalisation, une fusion, une consolidation ou une autre reorganisation incluant une capitalisation ou un échange, nonobstant tout Transfert subséquent ou toute cession subséquente à d'autres détenteurs des titres. Afin d'éviter tout doute, les Titres comprendront les Titres de Cadre et les Titres d'Investisseur;
Associés	Signifie les porteurs de Parts Sociales;
Parts Sociales	Signifie toutes les parts sociales émises dans la Société;
Filiales	Signifie, en ce qui concerne toute Personne, toute Personne ou toutes les Personnes dont une majorité du pouvoir total de vote de parts ou d'autres titres de participation ayant le droit (sans tenir compte de la survenance d'un imprévu) de voter lors de l'élection de dirigeants, de gérants ou de trustees de ceux-ci est à ce moment-là possédée ou Contrôlée, directement ou indirectement, par cette Personne ou une ou plusieurs des autres Filiales de cette Personne ou une combinaison de celles-ci. Pour les besoins des présentes, une Personne ou des Personnes sera/seront réputée(s) avoir une participation majoritaire dans une limited liability company, partnership, association ou autre entité commerciale si cette (ces) Personne(s) doit (vent) recevoir une majorité des gains ou pertes de la limited liability company, partnership, association ou autre entité commerciale si cette (ces) Personne(s) Contrôl(e)nt cette entité;
Boni	Signifie, en cas de dissolution ou de liquidation de la Société, le montant disponible en vue d'un versement aux Associés après que l'ensemble des dettes, engagements et obligations de la Société a été dûment remboursé ou provisionné;
Transfert	Signifie toute vente, tout transfert, toute cession, tout nantissement, toute hypothèque ou autre aliénation de, directement ou indirectement, (que ce soit avec ou sans contrepartie et que ce soit volontairement ou non ou par application de la loi) tout droit sur ces titres et/ou l'octroi d'une option d'acquérir la propriété juridique ou la propriété économique ou les deux de tout titre;

Porteur de Titres Cédant Aura la signification indiquée dans l'Arrangement applicable (le cas échéant).

Art. 25. Loi applicable. Pour tout ce qui n'a pas été réglé par les présents Statuts, les Associés se référeront à la législation applicable.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la décision de l'associé unique a été clôturée.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui seront supportées par la Société sont estimées à EUR 8.100,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, les présentes résolutions sont rédigées en anglais suivies d'une traduction en langue française; à la demande de de la même partie comparante, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent acte, la partie comparante et le notaire ont signé le présent acte.

Signe: T. HOSS, N. RAMIC, C. DELVAUX.

Enregistre à Luxembourg Actes Civils 1, le 21 octobre 2015. Relation: 1LAC/2015/33459. Reçu soixante-quinze euros 75,00.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 novembre 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015180823/1219.

(150200593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2015.

Strese JV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 201.221.

— STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the twenty seventh day of October,

Before Maître Danielle KOLBACH, notary residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Aerium Properties Capital S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 6A route de Trèves, L-2633 Senningerberg, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in process of registration with the Register of Trade and Companies of Luxembourg,

here represented by Sarah Verlande, private employee, with professional address at 6A Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, initialed ne varietur by the mandatory of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company ("société à responsabilité limitée") which it declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established by the current owner of the shares created hereafter and among all those who may become shareholders in the future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (the «Articles»).

The Company may at any time be composed of a sole shareholder or several shareholders (the «Shareholder(s)»), but not exceeding forty (40) shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

Art. 2. Purpose.

2.1. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies, and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind, and the administration, control and development of its portfolio.

2.2. An additional purpose of the Company is the acquisition and sale for its own account of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the direct

or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

2.3. The Company may further, in particular in relation to real estate properties, render administrative, technical, financial, economic or managerial services to other companies, persons or enterprises which are, directly or indirectly, controlled by the Company or which are, directly or indirectly, under the control of the same Shareholder(s) of the Company, or of managers or any other officer or agent of the Company, or of any such entities, or otherwise assist any such entities.

2.4. The Company may further borrow and/or lend funds, guarantee, grant any form of security for the performance of any obligations of the Company, or of any entity in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company, or of managers or any other officer or agent of the Company, or of any such entities, or otherwise assist any such entities.

2.5. The Company may further act as a manager or director with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or any other corporate structures which are, directly or indirectly, controlled by the Company or which are, directly or indirectly, under the control of the same Shareholder(s) of the Company.

2.6. The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of Strese JV S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the Shareholder(s) or by the general meeting of Shareholders in the event the Company has more than 25 shareholders (the “General Meeting”).

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company’s share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each.

The Company may set up a share premium account into which any premium paid on any share is transferred. Any share premium paid on the subscription of shares of the Company shall remain linked to such shares on which it has been paid. Decisions as to the use of the share premium account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the Law and these Articles.

The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

The shares have equal rights subject to any limitation or specific provision of the Articles or any shareholders’ agreement entered into by the Shareholders from time to time.

The Company shall have power to redeem its own shares.

Such redemption shall be carried out by means of a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles, provided that such redemption has been proposed to each Shareholder of the same class in the proportion of the capital or of the class of shares concerned represented by their shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that the excess purchase price may not exceed total profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, plus any profits carried forward and sums drawn from reserves available for this purpose, less losses carried forward and any sums to be placed to reserve pursuant to the requirements of the Law or of Articles.

Such redeemed shares shall be cancelled by reduction of the share capital.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of Shareholders representing three quarters (3/4) of the share capital at least.

Art. 8. Each Share is indivisible.

The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. In case of plurality of owners per share, the Company may suspend the rights attached to this share until a single owner has been designated to the Company.

Art. 9. In case of a sole Shareholder, the Company’s shares held by the sole Shareholder are freely transferable.

In case of a plurality of Shareholders, the shares held by each shareholder may only be transferred in accordance with article 189 and 190 of the Law and subject to any limitation or specific provision of any shareholders' agreement entered into by the Shareholders from time to time.

In the event of death, the shares of the deceased Shareholder may only be transferred to new Shareholders subject to the approval of such transfer given by the other Shareholders in a General Meeting, at a majority of three quarters (3/4) of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the Shareholders will not cause the dissolution of the Company.

C. Management

Art. 11. The Company is managed by one or several managers, who need not be Shareholder(s). If several Managers have been appointed, the managers will constitute the board of managers (hereinafter, the "Board of Managers"). The manager(s) shall be appointed by the Shareholder(s). Their number will be determined in shareholders' agreement entered into by the Shareholders from time to time. The managers need not to be Shareholders. In case there is more than one manager, the Shareholder(s) or, as the case may be, the General Meeting, may decide to qualify the appointed managers as "Class A Manager" and "Class B Manager".

A manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with the Law and the Articles.

The manager(s) will hold office until its (their) successor(s) is (are) elected. It (They) may be re-elected at the end of its (their) term and he (they) may be dismissed at any time, with or without cause, by a resolution of the Shareholder(s) or, as the case may be, of the General Meeting.

The sole manager or in case of several managers the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to carry on any of the purposes of the Company, with the exception of those reserved by the Law and/or the Articles to be decided upon by the Shareholders. Subject as provided by the Law and the Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:

(i) if the Company has a sole manager, the sole signature of the sole manager;

(ii) if the Company has more than one manager, the sole signature of a manager or in case the Shareholder(s), or as the case may be, the General Meeting has decided to qualify the appointed managers as Class A Managers and Class B Managers, the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager.

The manager, or as the case may be, the Board of Managers, may delegate his powers for specific purposes to one or several representatives.

Even after the term of their mandate, the manager(s) shall not disclose Company information which may be detrimental to the Company's interests, except when such a disclosure is mandatory by law.

Art. 12. In case of several managers, the Company is managed by a Board of Managers which may choose from among the Class A Managers a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman in accordance with the provisions of any shareholders' agreement entered into by the Shareholders from time to time. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers.

The Board of Managers shall meet upon call by any one manager at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the Board of Managers, or in the absence of a chairman, the Board of Managers may appoint another manager as chairman by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the Board of Managers must be given to the managers at least five (5) business days in advance of the date foreseen for the meeting. A meeting of the Board of Managers may be convened by giving such notice not less than forty-eight (48) hours in advance if the interests of the Company or its subsidiaries would, in the opinion of a Shareholder or a manager, be likely to be adversely affected to a material extent if the business to be transacted at such meeting of the Board of Managers was not dealt with as a matter of urgency.

A special convocation will not be required for a Board of Managers' meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the Board of Managers.

Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The Board of Managers can deliberate or act validly only if at least the majority of the managers are present or represented at a meeting of the Board of Managers and in case Shareholder(s) or, as the case may be, the General Meeting has decided to qualify the appointed managers as Class A Managers and Class B Managers, the Board of Managers can deliberate or act validly only if at least a Class A Manager and a Class B Manager are present or represented at a meeting of the Board of Managers. If a quorum is not present at a meeting of the Board of Managers at the time when any business is considered,

any manager may require that the meeting be reconvened. At least three (3) business days' notice of the reconvened meeting shall be given unless all the managers otherwise agree. At the reconvened meeting, a quorum shall exist with respect to those matters on the agenda which were not disposed of at the original meeting if the majority of the managers are present.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting except for the Managers Reserved Matters (as such terms may be defined under article 17 of the Articles) which require the favourable vote of at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager. In case of an equality of votes at any Board Meeting the Chairman shall be entitled to a casting vote.

The Board of Managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 13. The minutes of any meeting of the Board of Managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers or in case the Shareholder(s) or, as the case may be, the General Meeting has decided to qualify the appointed managers as Class A Managers and Class B Managers, by a Class A Manager and a Class B Manager jointly.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or in case the Shareholder(s) or, as the case may be, the General Meeting has decided to qualify the appointed managers as Class A Managers and Class B Managers, by a Class A Manager and a Class B Manager jointly or by any person duly appointed to that effect by the Board of Managers.

Art. 14. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 15. The manager(s) do(es) not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorized agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

The Company shall indemnify any manager or officer, and his/their executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager or officer of the Company, or, at its request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for negligence or fault or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 16. The manager or the Board of Managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the Board of Managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by the Law or by the Articles.

Art. 17. Managers Reserved Matters. The board of managers shall seek to obtain the prior written consent of one Class A Manager and one Class B Manager as set forth below in respect of any of the matters set forth below (the "Managers Reserved Matters"):

(a) any partial or total sale, lease, financing or refinancing of all or parts of the properties held by the subsidiaries of the Company or interest therein;

(b) any material deviation from the operating budget and any non-budgeted capital expenditures in relation to the properties held by the subsidiaries of the Company, except in the event of an emergency in which case the relevant parties will have to take minimum appropriate measures to address such an event; a deviation shall be deemed material if the change amounts to 25%;

(c) all unbudgeted capital expenditures relating to the rehabbing or up-grading of the properties held by the subsidiaries of the Company except in the event of an emergency in which case the relevant parties will have to take minimum appropriate measures to address such an event;

(d) all costs and budgets relating to the marketing of the properties held by the subsidiaries of the Company which exceed EUR 50,000;

(e) the issue of any debentures or securities, or the granting of any option or right to subscribe for any participations in the share capital of any subsidiaries or for any debentures or securities or to convert any instrument into such participations, debentures or securities, except if such issue or grant of any such option or right occurs pursuant to any applicable provision of any subsidiaries of the Company;

(f) the conclusion of any loan or other financing by any subsidiaries of the Company, either as a lender or a borrower;

(g) any redemption, purchase or other acquisition by any subsidiaries of the Company of any shares or other securities of any subsidiaries of the Company;

(h) any decision to file, settle, compromise or abandon any claim, action or other litigation before any authority or competent jurisdiction (including ordinary and administrative courts and arbitrators) for any of the subsidiaries of the Company; and

(i) any decision as shareholder of any subsidiaries of the Company.

D. Meetings of shareholders

Art. 18. Powers of the Shareholders. The Shareholder(s) shall have such powers as are vested in them pursuant to the Articles and the Law.

If the Company has only one Shareholder the latter carries out the powers bestowed on the Shareholders or as the case may be on the General Meeting.

Any properly constituted General Meeting of the Company represents the entire body of shareholders.

Art. 19. Annual General Meeting. The annual General Meeting, of which one must be held where the Company has more than twenty-five (25) Shareholders, will be held at the registered office of the Company, or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting, on the second Wednesday of the month of June at 2 p.m.

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 20. Other General Meetings. If the Company is composed of several Shareholders, but no more than twenty-five (25) Shareholders, resolutions of the Shareholders may be passed in writing. Written resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Shareholders. Should such written resolutions be sent by the sole manager or as the case may be, the Board of Managers, to the Shareholders for adoption, the Shareholders are under the obligation to, within a time period of eight (8) calendar days from the dispatch of the text of the proposed resolutions, cast their written vote by returning it to the Company through any means of communication allowing for the transmission of a written text. The quorum and majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the General Meeting shall mutatis mutandis apply to the adoption of written resolutions.

General Meetings, including if applicable the annual General Meeting, will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the sole manager or as the case may be by the Board of Managers, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 21. Notice of General Meetings. Unless there is only one single Shareholder, the Shareholders may also meet in a General Meeting upon issuance of a convening notice in compliance with the Articles or the Law, by the manager or as the case may be by the Board of Managers, or failing which by Shareholders representing more than half (1/2) of the capital.

The convening notice sent to the Shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant General Meeting. The agenda for a General Meeting shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the Shareholders are present or represented at a General Meeting and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 22. Attendance - Representation. All Shareholders are entitled to attend and speak at any General Meeting.

A Shareholder may act at any General Meeting by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as a proxy holder.

Art. 23. Proceedings. Any General Meeting shall be presided over by the Chairman or by a person designated by the manager or the Board of Managers or, in the absence of such designation, by the General Meeting.

The Chairman of the General Meeting shall appoint a secretary.

The General Meeting shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the General Meeting.

The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the committee of the General Meeting.

Art. 24. Vote . At any General Meeting other than a General Meeting convened for the purpose of (i) amending the Articles or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements for any amendment to the Articles or (ii) of voting on Shareholders Reserved Matters (such as these terms are defined under article 26 of the Articles), resolutions shall be adopted by Shareholders representing more than half (1/2) of the capital.

If such majority is not reached at the first meeting (or consultation in writing), the Shareholders shall be convened (or consulted) a second time and resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any General Meeting convened in accordance with the Articles or the Law, for the purpose of amending the Articles or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements for any amendment to the Articles, the majority requirements shall be a majority of Shareholders in number representing at least three quarters (3/4) of the capital.

Art. 25. Minutes. The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the shareholders present and may be signed by any shareholders or proxies of shareholders, who so request.

The resolutions adopted by the single Shareholder shall be documented in writing and signed by the single Shareholder.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the Shareholder(s) as well as of the minutes of the General Meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by (i) the sole manager (ii) by any two (2) managers acting jointly if more than one manager has been appointed or (iii) by a Class A Manager and a Class B Manager if there are classes of managers.

Art. 26. Shareholders Reserved Matters. The following decisions may only be permitted, concluded or carried out with the consent of all Shareholders of the Company (the "Shareholders Reserved Matters"):

- (a) any decision relating to the increase or decrease of the capital in the Company;
- (b) any consolidation, merger, de-merger, change of legal form or transformation of, or involving, the Company;
- (c) the payment or declaration of any dividend or other distribution of any kind in the Company;
- (d) the presentation of any petition for the winding up of the Company;
- (e) any amendment of the Articles of the Company, including but not limited to any change in the Company's share capital or the change of the name of the Company;
- (f) the change of nationality of the Company or any transnational measures.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 27. The Company's year commences on the 1st of January and ends on the 31st of December.

Art. 28. Each year on the 31st of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 29.

29.1 Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be freely used by the Shareholders.

29.2 The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several statutory or independent auditor(s), appointed by the general meeting of shareholder(s) which will determine their number, their remuneration and the term of their office, which must not exceed six (6) years.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 30. In the event of dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be Shareholders, and which are appointed by the Shareholder(s) or as the case may be by the General Meeting which will determine their powers and fees.

Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the Shareholders in proportion to the shares of the Company held by them.

Art. 31. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Subscription and payment

The articles of association having thus been established, all the twelve thousand five hundred (12,500) shares have been subscribed by Aerium Properties Capital S.à r.l., aforementioned, for the price of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500).

The shares so subscribed have been fully paid up by a contribution in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

The total contribution in the amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) is entirely allocated to the share capital.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31st, 2016.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred euros (EUR 1,200.-).

Resolutions of the sole Shareholder

Then the sole Shareholder, representing the entire subscribed capital and considering itself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be in L-2633 Senningerberg, 6A route de Trèves.
2. Are appointed as managers of the Company for an indefinite period:
 - Trèves Services S.à r.l., with registered office at L-2633 Senningerberg, 6A route de Trèves.
 - Sycamore Management S.à r.l., with registered office at L-2633 Senningerberg, 6A route de Trèves

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the attorney in fact of the person appearing, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-sept octobre,

Par-devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Reddange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Aerium Properties Capital S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 6A route de Trèves, L-2633 Senningerberg, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, en cours d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

ici représentée par Sarah Verlande, employée privée, demeurant professionnellement au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par le propriétaire actuel des parts créées ci-après et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après, la «Société»), qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut à tout moment être composée par un associé unique ou plusieurs associés («Associé(s)'), mais dans la limite de quarante (40) associés, notamment par suite de transfert de parts sociales ou d'émission de nouvelles parts sociales.

Art. 2. Objet.

2.1 La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces, et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

2.2. Un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition et la vente de biens immobiliers, pour son propre compte, soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger, ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directe ou indirecte dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

2.3 La Société peut également, en relation avec les biens immobiliers, rendre des services administratifs, techniques, financiers, économiques et de gestion à d'autres sociétés, personnes ou entreprises qui sont, directement ou indirectement, contrôlées par la Société ou qui sont, directement ou indirectement, sous le contrôle du/des même(s) Associé(s), ou de gérants ou tout autre mandataire ou agent de la Société, ou d'une telle entité, ou assister une telle entité de toute autre manière.

2.4. La Société pourra également emprunter et/ou accorder des prêts, toute forme de garantie, ou de sureté pour l'exécution de toute obligation de la Société, ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou de tout gérant ou autre mandataire ou agent de la Société ou d'une telle entité, ou assister une telle entité de toute autre manière.

2.5. La Société peut également agir en qualité de gérant ou d'administrateur avec une responsabilité illimitée ou limitée pour toutes les dettes et obligations de partnerships ou de toute autre structure de sociétés contrôlées directement ou indirectement par la Société ou qui sont directement ou indirectement sous le contrôle du/des même(s) Associé(s) de la Société.

2.6. La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de ses objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de Strese JV S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi dans la commune de Niederanven.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'Associé/des Associés ou en vertu d'une décision de l'assemblée générale des Associés dans le cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés (l' «Assemblée Générale»).

La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou à l'étranger.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12,500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

La Société peut créer un compte prime d'émission sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales. Toutes primes d'émission payées à la souscription de parts sociales de la Société resteront liées à ces parts sociales.

Les décisions relatives à l'utilisation du compte prime d'émission seront prises par l'/les Associé(s) conformément à la Loi et aux présents Statuts.

La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres contributions sans émission de parts sociales ou d'autres titres en contrepartie de la contribution et peut créditer les contributions sur un ou plusieurs comptes. Les décisions relatives à l'utilisation de l'un de ces comptes seront prises par l'/les Associé(s) conformément à la Loi et les présents Statuts. Afin d'éviter tout doute, chaque décision peut, mais ne doit pas nécessairement, affecter tout montant contribué à l'apporteur.

Les parts sociales ont les mêmes droits sous réserve d'une limitation ou disposition spécifique prévue par les Statuts ou tout pacte des associés conclu par les Associés de temps à autre.

La Société pourra racheter ses propres parts sociales.

Un tel rachat sera réalisé par une résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés, adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts, pour autant que le rachat ait été proposé à chaque Associé de la même classe dans la proportion du capital ou de la classe de parts sociales concernée, représenté par ses parts sociales.

Cependant, si le prix du rachat excède la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat pourra uniquement être décidé dans la mesure où l'excédent du prix d'achat ne dépasse pas le total des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social pour lequel les comptes annuels ont été approuvés, augmentés de tous les bénéfices reportés et prélèvements réalisés sur les réserves disponibles à cet effet, diminués des pertes reportées et toutes sommes à porter en réserve conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts.

Ces parts sociales rachetées seront annulées par une diminution du capital social.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des Associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 8. Chaque Part Sociale est indivisible.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Les copropriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un seul représentant. En cas de pluralité de propriétaires par part sociale, la Société peut suspendre les droits attachés à cette part sociale jusqu'à ce qu'un seul propriétaire soit désigné envers la Société.

Art. 9. En cas d'Associé unique, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement cessibles.

En cas de pluralité d'Associés, les parts sociales détenues par chaque associé peuvent uniquement être cédées conformément aux articles 189 et 190 de la Loi et sous réserve de toute limitation ou disposition spécifique d'un pacte d'associé pouvant être conclu de temps à autre par les Associés.

En cas de décès d'un Associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des nouveaux Associés que moyennant l'agrément donné par les autres Associés en Assemblée Générale à la majorité des trois quarts (3/4) du capital social. Cet accord n'est cependant pas requis dans le cas où les parts sociales sont transférées à des parents, descendants ou au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou l'insolvabilité de l'un des Associés ne met pas fin à la Société.

C. Gérance

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être Associé(s). Si plusieurs gérants sont nommés, les gérants constituent un conseil de gérance (ci-après, le «Conseil de Gérance»).

Le(s) gérant(s) est (sont) nommé(s) par le (les) Associé(s). Leur nombre est déterminé par le pacte des associés conclu entre les Associés de temps à autre. Les gérants ne doivent pas nécessairement être des Associés. En cas de pluralité de gérants, l'/les Associé(s) ou, le cas échéant, l'Assemblée Générale, peut décider de qualifier les gérants nommés de «Gérant

de Classe A» et «Gérant de Classe B». Un gérant peut être révoqué à tout moment pour toute raison par une Résolution des Associés adoptée conformément à la Loi et aux Statuts. Le(s) gérant(s) est (sont) nommé(s) jusqu'à la nomination de leur(s) successeur(s): il(s) peut (peuvent) être réélu(s) au terme de leur mandat et il(s) peut (peuvent) être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution de(s) Associé(s), ou le cas échéant par une Assemblée Générale.

Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet, à l'exception de ceux réservés aux Associés par la Loi et/ou les Statuts. Sous réserve des dispositions de la Loi et des Statuts, la Société est valablement engagée envers les tiers par:

(i) si la Société n'a qu'un gérant, la signature individuelle du gérant unique;

(ii) si la Société a plus d'un gérant, la signature individuelle d'un gérant ou dans le cas où l'Associé ou l'Assemblée Générale a décidé de qualifier les gérants nommés en tant que Gérants de Classe A et Gérants de Classe B, les signatures conjointes d'un Gérant de Classe A et d'un Gérant de Classe B.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Même après le terme de leur mandat, le(s) gérant(s) ne doit/doivent pas divulguer d'informations qui peuvent être préjudiciables aux intérêts de la Société, sauf si une telle divulgation est requise par la loi.

Art. 12. Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un Conseil de Gérance qui pourra choisir parmi ses Gérants de Classe A un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président conformément aux dispositions du pacte des associés conclu entre les Associés de temps à autre. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance; en l'absence d'un président, le Conseil de Gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence de ces réunions.

Un avis écrit de toute réunion du Conseil de Gérance sera donné à tous les gérants au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date prévue pour la réunion. Une réunion du Conseil de Gérance peut être convoquée par un avis donné pas moins de quarante-huit (48) heures à l'avance si les intérêts de la Société ou de ses filiales sont, de l'avis d'un Associé ou d'un gérant, susceptibles d'être affectés dans une mesure importante si les affaires faisant l'objet d'une transaction lors de cette réunion du Conseil de Gérance ne sont pas traitées de manière urgente.

Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil de Gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du Conseil de Gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le Conseil de Gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité des gérants sont présents ou représentés à la réunion du Conseil de Gérance et dans le cas où l'(les) Associé(s), ou le cas échéant, l'Assemblée Générale a nommé un ou plusieurs Gérants de classe A et un ou plusieurs Gérants de classe B, le Conseil de Gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si au moins un Gérant de Classe A et un Gérant de Classe B sont présents ou représentés à la réunion du Conseil de Gérance. Si le quorum n'est pas présent à une réunion du Conseil de Gérance au moment où des activités sont considérées, tout gérant peut exiger que la réunion soit re-convoquée. Un avis d'au moins trois (3) jours ouvrables de l'assemblée re-convoquée doit être donné à moins que tous les gérants en conviennent autrement. À la reprise de l'assemblée, un quorum doit exister à l'égard des questions sur l'ordre du jour qui n'ont pas été traitées lors de la première réunion si la majorité des gérants sont présents. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion sauf pour les Sujets Réservés aux Gérants (tels que ces termes peuvent être définis conformément à l'article 17 des Statuts) qui exigent le vote favorable d'au moins un (1) Gérant de Classe A et un (1) Gérant de Classe B. En cas d'égalité des voix à toute réunion du Conseil de Gérance le Président a droit à une voix prépondérante.

Le Conseil de Gérance peut, à l'unanimité, adopter des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie, ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit. L'ensemble constituera le procès-verbal faisant preuve de la résolution.

Art. 13. Les procès-verbaux de toutes les réunions du Conseil de Gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux Gérants ou dans le cas où l'(les) Associé(s), ou le cas échéant, l'Assemblée Générale a nommé un ou plusieurs Gérants de classe A et un ou plusieurs Gérants de classe B, par un Gérant de classe A et un Gérant de classe B conjointement.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux Gérants, ou dans le cas où l'(les) Associé(s), ou le cas échéant, l'Assemblée Générale a nommé un ou plusieurs Gérants de classe A et un ou plusieurs Gérants de classe B, par un Gérant de classe A et un Gérant de classe B conjointement ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le Conseil de Gérance.

Art. 14. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 15. Le ou les gérant(s) ne contract(ent), à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

La Société indemniserà tout gérant ou fondé de pouvoir, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des dépenses raisonnablement occasionnées par toutes actions ou tous procès auxquels il aura été partie en sa qualité de gérant ou fondé de pouvoir de la Société, ou pour avoir été, à la demande de la Société, gérant ou fondé de pouvoir de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créditricer et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas où dans pareils actions ou procès il sera finalement condamné pour négligence ou faute ou mauvaise administration; en cas d'arrangement extrajudiciaire, une telle indemnité ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat conseil que le gérant ou fondé de pouvoir en question n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs.

Le droit à indemnisation n'exclura pas d'autres droits dans le chef du gérant ou fondé de pouvoir.

Art. 16. Le gérant ou le Conseil de Gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le Conseil de Gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 17. Sujets Réservés aux Gérants. Le conseil de gérance doit chercher à obtenir le consentement préalable écrit d'un Gérant de Classe A et d'un Gérant de classe B, comme indiqué ci-dessous à l'égard de l'un des sujets énoncés ci-dessous (les «Sujets Réservés aux Gérants»):

(a) toute vente partielle ou totale, la location, le financement ou le refinancement de tout ou partie des biens détenus par les filiales de la Société ou intérêt y relatifs;

(b) tout écart important du budget de fonctionnement et des dépenses non budgétisées de capital relativement aux propriétés détenues par des filiales de la Société, sauf dans le cas d'une situation d'urgence, auquel cas, les parties concernées devront prendre des mesures minimales appropriées pour répondre à un tel événement; une déviation est réputée importante si le changement est de 25%;

(c) toutes les dépenses non budgétées de capital relatives à la réhabilitation ou mise à niveau des propriétés détenues par des filiales de la Société, sauf dans le cas d'une situation d'urgence, auquel cas les parties concernées devront prendre des mesures appropriées minimales pour répondre à un tel événement;

(d) tous les coûts et les budgets relatifs à la commercialisation des biens détenus par les filiales de la Société qui dépassent 50.000 euros;

(e) la question d'obligations ou de valeurs mobilières, ou l'octroi d'une option ou du droit de souscrire des participations dans le capital de toutes les filiales ou des obligations ou valeurs mobilières ou de convertir tout instrument dans ces participations, obligations ou valeurs mobilières, sauf si cette émission ou octroi d'une telle option ou droit se produit en vertu de toute disposition applicable de toute filiale de la Société;

(f) la conclusion d'un prêt ou autre financement par des filiales de la Société, soit comme prêteur soit comme emprunteur;

(g) tout rachat, achat ou autre acquisition par des filiales de la Société des actions ou autres valeurs mobilières de toutes les filiales de la Société;

(h) toute décision de déposer, de régler, de compromettre ou d'abandonner toute réclamation, action ou autre litige devant toute autorité ou juridiction compétente (y compris les tribunaux et les arbitres ordinaires et administratifs) pour l'une des filiales de la Société; et

(i) toute décision en tant qu'associé/actionnaire de toute filiale de la Société.

D. Assemblée générale des associés

Art. 18. Pouvoirs des Associés. Les Associés exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par les Statuts et la loi.

Si la Société ne compte qu'un seul Associé, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus aux Associés ou le cas échéant, à l'Assemblée Générale.

Toute Assemblée Générale régulièrement constituée représente l'ensemble des Associés.

Art. 19. Assemblée Générale Annuelle des Associés. L'Assemblée Générale annuelle des Associés, qui doit se tenir au cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) Associés, aura lieu au siège social de la Société, ou à tout autre endroit tel qu'il serait mentionné dans la convocation à la réunion, le deuxième mercredi du mois de juin à 14 heures.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 20. Autres Assemblées Générales. Si la Société compte plusieurs Associés, dans la limite de vingt-cinq (25) Associés, les résolutions des Associés peuvent être prises par écrit. Les résolutions écrites peuvent être constatées dans un seul ou plusieurs documents ayant le même contenu, signés par un ou plusieurs Associés. Dès lors que les résolutions à adopter ont été envoyées par le gérant unique ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance aux Associés pour approbation, les

Associés sont tenus, dans un dans un délai de huit (8) jours calendaires suivant la réception du texte de la résolution proposée, d'exprimer leur vote par écrit en le retournant à la Société par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Les exigences de quorum et de majorité imposées pour l'adoption de résolutions par l'Assemblée Générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolutions écrites.

Les Assemblées Générales, y compris, le cas échéant, l'Assemblée Générale annuelle, se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg, et pourra se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par le gérant ou le Conseil de Gérance, le requièrent.

Art. 21. Convocation des Assemblées Générales. A moins qu'il n'y ait qu'un Associé unique, les Associés peuvent aussi se réunir en Assemblées Générales, conformément aux conditions fixées par les Statuts ou la loi, sur convocation du gérant ou du Conseil de Gérance, ou à défaut, des Associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social émis.

La convocation envoyée aux Associés indiquera la date, l'heure et le lieu de l'Assemblée Générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'Assemblée Générale. L'ordre du jour d'une Assemblée Générale doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les Associés sont présents ou représentés à une Assemblée Générale et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 22. Présence - Représentation. Tous les Associés sont en droit de participer et de prendre la parole à toute Assemblée Générale.

Un Associé peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'être lui-même Associé.

Art. 23. Procédure. Toute Assemblée Générale est présidée par le président ou par une personne désignée par le gérant ou le Conseil de Gérance, ou, faute d'une telle désignation par le gérant ou le Conseil de Gérance, par une personne désignée par l'Assemblée Générale.

Le président de l'Assemblée Générale désigne un secrétaire.

L'Assemblée Générale élit un (1) scrutateur parmi les personnes participant à l'Assemblée Générale.

Le président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'Assemblée Générale.

Art. 24. Vote Lors de toute Assemblée Générale autre qu'une Assemblée Générale convoquée en vue de (i) la modification des Statuts ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts ou (ii) du vote sur des Sujets Réservés aux Associés (ces termes étant définis à l'article 26 des Statuts), les résolutions seront adoptées par les Associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte sur première convocation (ou consultation par écrit), les Associés seront de nouveau convoqués (ou consultés) et les résolutions seront adoptées à la majorité simple, indépendamment du nombre de parts sociales représentées.

Lors de toute Assemblée Générale, convoquée conformément aux Statuts ou à la Loi, en vue de la modification des Statuts ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, la majorité exigée sera la majorité en nombre des Associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital.

Art. 25. Procès-Verbaux. Les procès-verbaux des Assemblées Générales doivent être signés par les Associés présents et peuvent être signés par tous les Associés ou mandataires d'Associés qui en font la demande.

Les résolutions adoptées par l'Associé unique seront établies par écrit et signées par l'Associé unique.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par les Associés, ainsi que les procès-verbaux des Assemblées Générales à produire en justice ou ailleurs sont signés par (i) le gérant ou (ii) par deux (2) gérants au moins agissant conjointement dès lors que plus d'un gérant aura été nommé ou (iii) par un Gérant de classe A et un Gérant de classe B conjointement dans le cas où des classes de gérants ont été créées.

Art. 26. Sujets Réservés aux Associés. Les décisions suivantes ne peuvent être autorisées, conclues ou réalisées qu'avec le consentement de tous les Associés de la Société (les «Sujets Réservés aux Associés»):

- (a) toute décision relative à l'augmentation ou la diminution du capital de la Société;
- (b) un regroupement, une fusion, une scission, un changement de forme juridique ou la transformation de, ou impliquant, la Société;
- (c) le paiement ou la déclaration de tout dividende ou autre distribution de tout genre dans la Société;
- (d) la présentation d'une pétition pour la dissolution de la Société;
- (e) toute modification des Statuts de la Société, y compris, mais sans s'y limiter, toute modification du capital social de la Société ou le changement de nom de la Société;
- (f) le changement de nationalité de la Société ou des mesures transactionnelles.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 27. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 28. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout Associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 29.

29.1 Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10 %) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'Assemblée Générale.

29.2 Les opérations de la Société seront contrôlées par un (1) ou plusieurs commissaire(s) statutaire ou indépendant(s), nommé par l'assemblée générale de l'/des associé(s) qui déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, qui ne doit pas excéder six (6) ans.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 30. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), Associé(s) ou non, nommé(s) par l'(les) Associé(s) ou le cas échéant, par l'Assemblée Générale qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 31. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les Statuts, les Associés s'en réfèrent à la Loi.

Souscription et libération

Les statuts ayant été ainsi établis, toutes les douze mille cinq cent (12,500) parts sociales émises ont été souscrites par Aerium Properties Capital S.à r.l., susmentionnée, pour un prix de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500).

Toutes les parts sociales ainsi souscrites ont été intégralement libérées par voie d'apport en numéraire, de sorte que le montant de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500) est dès à présent à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

L'apport global d'un montant de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500) est entièrement affecté au capital social.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2016.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Résolutions de l'associé unique

Et aussitôt l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi à L-2633 Senningerberg, 6A route de Trèves.
2. sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:
 - Trèves Services S.à r.l. dont siège social de la Société est établi à L-2633 Senningerberg, 6A route de Trèves
 - Sycamore Management S.à r.l., dont le siège social de la Société est établi à L-2633 Senningerberg, 6A route de Trèves.

Dont acte, passé à Senningerberg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de ladite partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. VERLENDE, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch A.C., le 29 octobre 2015. Relation: DAC/2015/18317. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Jeannot THOLL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande

Redange-sur-Attert, le 05 novembre 2015.

Référence de publication: 2015180829/630.

(150200983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2015.

Fondation Thierry Van Werveke, Fondation.

Siège social: L-3471 Dudelange, 6, rue de la Forêt.

R.C.S. Luxembourg G 206.

Bilan au 31.12.2012

ACTIF	31.12.2012	31.12.2011
	EUR	EUR
D. Actifs circulants		
IV. Avoirs en banque	78 036,06	51 788,12
TOTAUX:	<u>78 036,06</u>	<u>51 788,12</u>
PASSIF		
A. Capitaux propres		
- Capital de départ	40 000,00	40 000,00
- Résultat de l'exercice	26 247,94	17 624,79
- Résultats reportés / Réserve projets futurs	11 788,12	-5 836,67
TOTAUX:	<u>78 036,06</u>	<u>51 788,12</u>

Compte de profits et pertes au 31.12.2012

Charges	31.12.2012	31.12.2011
	EUR	EUR
5. Autres charges d'exploitation		
- Dons	16 172,15	7 250,00
- Autres frais	13 623,81	3 754,97
- Gages	0,00	18 048,39
13. Profit de l'exercice	26 247,94	17 624,79
TOTAUX:	<u>56 043,90</u>	<u>46 678,15</u>
Produits		
1. Montant net du chiffre d'affaires		
- Dons	43 535,00	7 111,66
- Sponsoring	1 188,75	31 895,54
- Vente	11 184,31	7 670,95
- Autres	135,84	0,00
13. Perte de l'exercice	0,00	0,00
TOTAUX:	<u>56 043,90</u>	<u>46 678,15</u>

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 octobre 2015

Par la présente, l'assemblée générale ordinaire, approuve le bilan, les comptes de profits et pertes, le rapport de gestion ainsi que les annexes de l'année 2012. Le conseil d'administration est chargé de l'enregistrement des comptes sociaux, de leur dépôt au registre de commerce et des sociétés ainsi que de leur publication pour mention au Mémorial. Le résultat est à reporter. Décharge est accordée au conseil d'administration.

Rapport de gestion pour l'année 2012

- 1) La fondation a clôturé l'exercice avec un bénéfice à hauteur de EUR 26 247,94.
- 2) Aucun événement important n'est survenu après la clôture de l'exercice
- 3) Affectation du résultat net

Conformément aux dispositions légales en la matière, le conseil d'administration propose d'affecter le résultat comme suit : Report à nouveau pour des projets futurs.

Annexe au 31.12.2012

Généralités. La fondation a été constituée le 26 novembre 2009.

Le siège social est transféré de Rumelange à Dudelange en date du 21 avril 2015.

Principes, Règles et méthodes comptables. Principes généraux

Le bilan et le compte de profits et pertes sont établis conformément aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (telle qu'elle a été modifiée) et aux pratiques comptables généralement admises au Luxembourg.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites dans les comptes annuels à leur valeur d'acquisition respectivement prix de revient. Les corrections de valeurs ont été appliquées en fonction de la durée estimée d'utilisation. Les amortissements ont été calculés suivant la méthode linéaire.

Immobilisations financières

Néant.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur est pratiquée lorsque leur valeur estimée de réalisation est inférieure à leur valeur nominale. Les stocks et les produits en cours sont évalués à leur prix d'acquisition.

Provisions pour risques et charges

Les provisions à constituer pour couvrir les risques et charges prévisibles sont examinées à la fin de chaque exercice par la gérance qui statue avec prudence, sincérité et bonne foi. Les provisions constituées au cours des années antérieures sont revues et éventuellement reprises en résultats exceptionnels lorsqu'elles sont devenues sans objet.

Capital de départ

Le capital lors de la constitution de la fondation s'élève à EUR 40 000,00,

Proposition d'affectation du résultat:

Résultat de l'exercice 2012	EUR 26 247,94
Résultat à reporter au 31.12.2012	EUR 26 247,94

Immobilisations

	Immobilisations corporelles EUR	Immobilisations incorporelles EUR	Immobilisations financières EUR
Prix d'acquisition ou coût de revient à l'ouverture			
de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Entrées	0,00	0,00	0,00
Sorties	0,00	0,00	0,00
Prix d'acquisition ou coût de revient à la clôture			
de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Corrections de valeur cumulées à l'ouverture			
de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Amortissement de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Reprise	0,00	0,00	0,00
Corrections de valeur cumulées à la clôture			
de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Valeurs nettes à la clôture de l'exercice	0,00	0,00	0,00

Budget 2013

DEPENSES

- Divers dons	11 500,00
- Autres frais (matériel)	22 072,27
- Projets	7 478,13
	<u>41 050,40</u>

RECETTES

- Dons / Sponsoring	14 130,58
- Vente	3 324,28
	<u>17 454,86</u>

Dudelange, le 16 octobre 2015.

Le conseil d'administration

Référence de publication: 2015180481/101.

(150200340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2015.

O.B.T.C. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2529 Howald, 25, rue des Scillas.

R.C.S. Luxembourg B 201.243.

—
STATUTS

L'an deux mille quinze, le six octobre.

Pardevant Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1.- Quentin DE MAN, employé, né à Woluwé-Saint-Lambert (Belgique) le 15 septembre 1981, demeurant à L-4040 Esch-sur-Alzette, 16, rue Xavier Brasseur.

2.- Julien DE MAN, employé, né à Woluwé-Saint-Lambert (Belgique) le 28 février 1983, demeurant à L-5471 Wellenstein, 2, rue des Vergers.

Les comparants ont requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de O.B.T.C. SARL.

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la commune de Hesperange.

Art. 3. La société a pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger:

- l'étude, le conseil, la gestion de tous projets;
- les prestations de services de tout type liées notamment au bâtiment;
- l'accomplissement de toutes activités commerciales.
- la gestion financière et toute forme d'investissement de ses actifs.

La Société a pour objet toutes activités consultatives et d'assistance ainsi que toutes prestations dans le domaine de génie technique et énergétique, consultations énergétiques, le calcul et la certification de la performance énergétique des bâtiments ainsi que toutes prestations y associées, connexes ou complémentaires.

D'une façon générale, elle peut faire toutes les opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières ainsi que toutes les transactions et opérations de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

La société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La société pourra prêter, emprunter avec ou sans garanties et émettre des obligations ou autres instruments financiers qui pourront être convertibles à toute société ou entreprise dans laquelle la société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la société.

La société exercera son activité sous réserve des autorisations administratives éventuellement requises en la matière.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents (12.400.-) euros, représenté par cent (100) parts de cent vingt-quatre (124.-) euros chacune.

Art. 6. Les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

Art. 7. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2015.

Souscription et libération

Les parts ont été souscrites comme suit:

1.- Quentin DE MAN, employé, né à Woluwé-Saint-Lambert (Belgique) le 15 septembre 1981, demeurant à L-4040 Esch-sur-Alzette, 16, rue Xavier Brasseur, quatre-vingt-onze parts	91
2.- Julien DE MAN, employé, né à Woluwé-Saint-Lambert (Belgique) le 28 février 1983, demeurant à L-5471 Wellenstein, 2, rue des Vergers, neuf parts	9
Total: Cent parts	<u>100</u>

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à huit cent cinquante (850.-) euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-2529 Howald, 25, rue des Scillas.
- Le nombre de gérants est fixé à un (1).
- Est nommé gérant unique, pour une durée illimitée:

Quentin DE MAN, employé, né à Woluwé-Saint-Lambert (Belgique) le 15 septembre 1981, demeurant à L-4040 Esch-sur-Alzette, 16, rue Xavier Brasseur.

La société est engagée par la signature du gérant unique. Déclaration Les associés déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être les bénéficiaires réels de la société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-5 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après information par le notaire aux comparants que la constitution de la présente société ne dispense pas, le cas échéant, la société de l'obligation de demander une autorisation de commerce afin de pouvoir se livrer à l'exercice des activités décrites plus haut sub "objet social" respectivement après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, de tout ce qui précède, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Honoraires: 123,95.

Signé: Q. De Man, J. De Man et Molitor.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 12 octobre 2015. Relation: 1LAC/2015/32503. Reçu soixante-quinze euros 75,00.

Le Receveur (signé): Molling.

Référence de publication: 2015180727/86.

(150201303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2015.

Simade S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 174.032.

— EXTRAIT

Il résulte de résolutions de l'Associée unique en date du 05 novembre 2015 que:

- Monsieur Tamas Rakosi a démissionné de sa fonction d'administrateur.
- A été nommé aux fonctions d'administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

* Monsieur Patrick AFLALO, administrateur de sociétés, né à Fès (Maroc) le 09/10/1959, demeurant professionnellement au 23 Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

- Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2018.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2015181738/16.

(150202156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2015.

Platinum Transport s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 233, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 180.554.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015187260/9.

(150209452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Pedicure Filomena S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2628 Luxembourg, 44, rue de Trévires.

R.C.S. Luxembourg B 78.899.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015187269/9.

(150209354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Pilhome s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 56A, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 174.344.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015187271/9.

(150209453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Pizzeria Santa Maria S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8707 Useldange, 12, rue de Boevange.

R.C.S. Luxembourg B 159.741.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015187272/9.

(150209469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Pygmalion S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 19, rue de la Tour Jacob.

R.C.S. Luxembourg B 31.372.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015187275/9.

(150209338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Quartier de la Fenderie Distribution S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3710 Rumelange, 2, place Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 175.053.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015187279/9.

(150209096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

New Immoservice Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6791 Grevenmacher, 32, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 78.339.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015187227/9.

(150209454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

New Immoservice Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6791 Grevenmacher, 32, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 78.339.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015187228/9.

(150209455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Nowicable S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2155 Luxembourg, 74, Mühlenweg.

R.C.S. Luxembourg B 175.054.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015187232/9.

(150209083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Livestock Advise Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-3899 Foetz, 6A, rue Théodore de Wacquant.

R.C.S. Luxembourg B 69.970.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015187163/9.

(150208864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

KWF Business Consultants S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6783 Grevenmacher, 27-35, Op der Heckmill.

R.C.S. Luxembourg B 105.997.

Le comptes annuels au 31. Dezember 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015187139/9.

(150209238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Oso Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 141.071.

Les comptes annuels au 30 avril 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015187246/9.

(150209407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

PAN European Value Added Venture Feeder S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 186.798.

Les statuts coordonnés au 26/10/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 novembre 2015.

Me Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2015180759/12.

(150200963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2015.

Phytovia S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-3450 Dudelange, 35, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 123.731.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015185555/10.

(150206852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2015.

Phytovia S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-3450 Dudelange, 35, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 123.731.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015185556/10.

(150206853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2015.

Phytovia S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-3450 Dudelange, 35, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 123.731.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015185554/10.

(150206851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2015.

Pegase Partners Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 11, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 146.102.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015185571/10.

(150206583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2015.
